

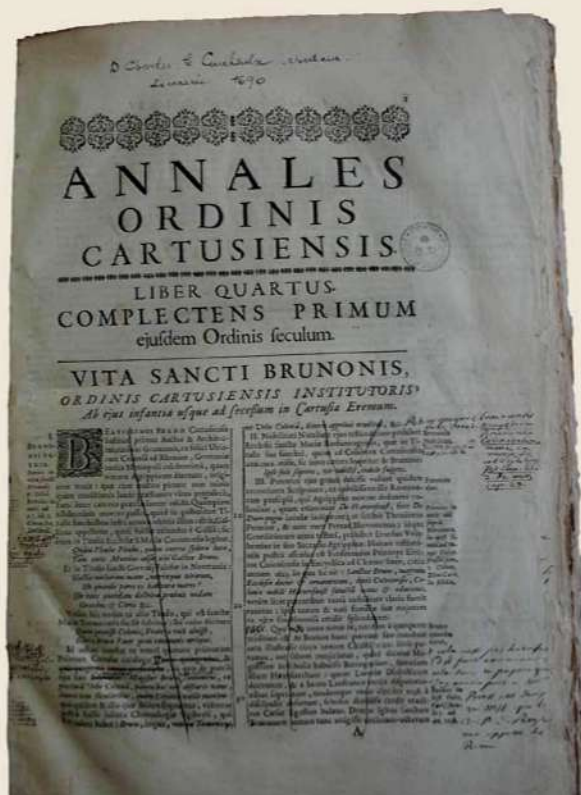
HISTOIRE ET MÉMOIRE CHEZ LES CHARTREUX XII^e-XX^e SIÈCLES

Colloque international du CERCOR
(24-27 juin 2015)

Actes réunis par

Sylvain EXCOFFON et Coralie ZERMATTEN

Acheter l'ouvrage sur le site de i6doc : [ICI](#).



Sylvain Excoffon, « Un historien chartreux au travail à la fin du xvii^e siècle : Charles Le Couteux et les documents médiévaux », dans Sylvain Excoffon, Coralie Zermatten, Histoire et mémoire chez les chartreux, xii^e-XX^e siècles. Colloque international du CERCOR (24-27 juin 2015), p. 389-434.

Analecta Cartusiana

(Collection fondée par James Hogg)

Éditeur : James HOGG

Coéditeurs : Sylvain EXCOFFON, Alain GIRARD, Daniel LE BLÉVEC

319

**HISTOIRE ET MÉMOIRE
CHEZ LES CHARTREUX
XII^e-XX^e SIÈCLES**

Colloque international du CERCOR (24-27 juin 2015)

**Actes réunis par Sylvain EXCOFFON et
Coralie ZERMATTEN**

2017

CERCOR

(Centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres religieux)

UN HISTORIEN CHARTREUX AU TRAVAIL
À LA FIN DU XVII^e SIÈCLE :
CHARLES LE COUTEULX
ET LES DOCUMENTS MÉDIÉVAUX

Introduction

Utilisées par tous les historiens de l'ordre et des chartreuses, les *Annales ordinis cartusiensis* du chartreux Charles Le Couteulx sont un monument historique majeur. Dans leur version imprimée de 1887 à 1890 sur les presses de la chartreuse de Montreuil-sur-Mer, elles couvrent la période qui va de la fondation de la Chartreuse jusqu'en 1429¹.

Abréviations : AC = *Analecta Cartusiana*. IFAA et FBAA = Institut für Anglistik und Amerikanistik, puis Fachbereich Anglistik und Amerikanistik (Université de Salzbourg). BMG = Bibliothèque municipale de Grenoble.

1. *Annales Ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429 auctore D. Carolo Le Couteulx Cartusiano*, 8 vol., Montreuil-sur-Mer, Notre-Dame des Prés, 1887-1891. Vol. I, imprimé en 1887 : *Vita Sancti Brunonis* (118 pages numérotées en chiffres romains), *Annales* (couvrant la période 1084-1141, 508 pages numérotées en chiffres arabes). En 1888, impression des vol. II (années 1142-1183, 567 p.), III (années 1184-1230, 558 pages) et IV (années 1231-1308, 572 p.). En 1889 impression du vol. V (années 1309-1357, 589 p.). En 1890, impression des vol. VI (années 1358-1395, 566 p.) et VII (années 1396-1429, 612 p.). En 1891 est imprimé un volume de 224 p. d'*Indices*. Le travail de Ch. Le Couteulx représente au total, dans cette édition imprimée, 4090 pages. Au début du vol. I, la *Praefatio* anonyme de 7 pages est à attribuer à dom René-Marie Herbault : voir James HOGG, « Dom Charles Le Couteulx, *Annalist of the Carthusian Order* », dans AC, 223, Salzbourg, IFAA, 2004, p. 153-159, ici p. 153. Les *Indices* ont été réalisés par dom Prosper Chalaud : *ibid.*, p. 157.

Si elles sont déjà bien connues, les circonstances de la réalisation de cette œuvre peuvent encore être précisées, de même que l'étude de la filiation des divers manuscrits encore existants. En outre, alors que la mise en perspective de l'historiographie érudite des XVII^e et XVIII^e siècles a beaucoup progressé, comme l'illustrent les travaux sur Jean Mabillon ou le colloque de Fanjeaux sur les historiographes modernes du sud de la France, l'appréciation de l'apport de cette œuvre aux travaux des historiens médiévistes d'aujourd'hui mérite d'être encore affinée².

I. Charles Le Couteux jusqu'à son arrivée à la Grande Chartreuse

Né en 1639 à Yvetot, Ch. Le Couteux est issu d'une famille de marchands normands, bien connue par l'étude qu'en a menée Michel Zylberberg³. Établis à Yvetot au début du XVI^e siècle, une partie des Le Couteux s'implante à Rouen au cours de ce siècle tandis qu'une autre branche de la famille s'établit à Paris. Après avoir rejoint les rangs des réformés au cours du XVI^e siècle, la famille rallie le catholicisme dans le courant du siècle suivant. Elle demeure dans les affaires jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, constituant un exemple relativement exceptionnel d'une évolution qui ne débouche pas sur le service de l'État ou la conversion dans la rente foncière⁴. Fils de Guillaume [III] Le Couteux et de la fille d'un marchand de Rouen originaire des Flandres, Nicolas prend le prénom de Charles lorsqu'il entre en 1660 à la chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon, située entre Rouen et Paris, où il prononce ses

2. Sur J. Mabillon, voir notamment *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des lettres. Actes des deux colloques du tricentenaire de la mort de dom Mabillon, abbaye de Solesmes, 18-19 mai 2007, Palais de l'Institut, Paris, 7-8 décembre 2007*, éd. Jean LECLANT, André VAUCHEZ et Daniel-Odon HUREL, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, diff. de Boccard, 2010. *Historiens modernes et Moyen Âge méridional*, Toulouse, Privat (Cahiers de Fanjeaux, 49), 2014.

3. Michel ZYLBERBERG, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteux*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

4. *Ibid.*, p. 21, 30 et 353.

vœux l'année suivante⁵. La famille est d'autant mieux connue qu'il en écrivit la généalogie, sans doute lorsqu'il était déjà chartreux⁶.

De sa vie sous la coule, on connaît les scansionnements les plus importantes, brièvement relatées dans la préface à l'édition imprimée des *Annales* et complétées dans une notice récente de James Hogg⁷. Il devient vers 1672 vicaire de la nouvelle maison de Saint-Julien de Rouen, fondée en 1667, puis procureur de cette chartreuse. À Rouen il se rapproche du prier, alors Léon Le Vasseur, lequel est appelé en 1681 à la Grande Chartreuse par le prier général Innocent Le Masson, pour devenir scribe de l'ordre⁸. En 1686 Ch. Le Couteulx est lui-même appelé à la Grande Chartreuse⁹.

II. La genèse de l'œuvre

Le transfert de Ch. Le Couteulx répond au souci de l'ordre de se doter d'une histoire générale.

Ce souci est en réalité assez ancien, puisque dès 1615 le chapitre général avait demandé que chaque maison transmette au prier de Chartreuse les documents nécessaires pour « mettre au jour une histoire chronologique des événements cartusiens¹⁰ ». Il faut peut-être voir là, comme l'a suggéré Adelindo Giuliani, une volonté de transposer à l'échelle cartusienne l'approche des *Annales ecclesiastici* de César Baronius (publiées de 1588 à 1607)¹¹. Dans les deuxième et troisième décennies du XVII^e siècle les travaux des chartreux Claude Bohic et Nicolas Molin peuvent être considérés comme une première mise en oeuvre de la

5. *Ibid.*, p. 30.

6. Travail intitulé *Remarques généalogiques sur la famille Le Couteulx* (fin du XVII^e siècle) et conservé dans un fonds d'archives privées à Versailles (*Ibid.*, p. 361).

7. James HOGG, « Dom Charles Le Couteulx », art. cit. en n. 1.

8. Adalbert GRUYS, *Cartusiana. Un instrument heuristique*, Paris, CNRS-IRHT, 1976, vol. 1, p. 126.

9. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 3^e page.

10. *Ibid.*, 1^e page : *pro chronologica rerum Cartusianarum Historia in lucem edenda*.

11. Adelindo GIULIANI, *La formazione dell'identità certosina (1084-1155)*, Salzbourg (AC, 155), 2002 p. 8-9.

décision de 1615. Le résultat ne dut cependant pas satisfaire pleinement l'ordre puisque ces histoires demeurèrent manuscrites et ne furent imprimées qu'au début du XX^e siècle¹².

Entre 1640 et 1690 d'autres ordres réalisent leurs propres annales, ce qui a pu conduire à une certaine émulation : ainsi Angel Manrique compile des annales de l'ordre cistercien, publiées en 1642 ; Jean Levesque livre de modestes annales de l'ordre de Grandmont, publiées en 1662 ; le mauriste Jean Mabillon, contemporain de Ch. Le Couteulx, écrit des *Vetera analecta* et fournit le nouveau cadre méthodologique des travaux historiques usant de documents anciens¹³.

Ce contexte contribua certainement à entretenir le projet d'une présentation d'ensemble de l'ordre. La carte générale des chartreuses, réalisée dans la cinquième ou sixième décennie du XVII^e siècle, qui comporte aussi une dimension historique, en est une première illustration¹⁴. Les travaux du scribe de l'ordre, dom Jean Chauvet, entré à

12. Dom Clément BOHIC, *Chronica Ordinis Cartusiensis, ab anno 1084 ad annum 1510* (1621-1625). Après sa mort en 1621, son œuvre fut un peu complétée par son frère Pierre, également chartreux, qui en 1625 adressa l'ensemble à la Grande Chartreuse (J. HOGG, art. cité, p. 154 n. 3). Publication en quatre vol. (vol. I et II, Tournai, chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, 1911 et 1912 ; vol. III et IV, Parkminster, chartreuse Saint-Hugues, 1922 et 1954). Dom Nicolas MOLIN, *Historia Cartusiana ab origine ordinis usque ad tempus auctoris anno 1638 defuncti*, publication en trois vol., Tournai, chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, 1903-1906.

13. Angel MANRIQUE, *Cisterciensium seu verius ecclesiasticorum annalium a condito Cistercio, tomus primus et tomus secundus*, Lyon, 1642. François LEVESQUE, *Annales ordinis Grandimontis*, Troyes, Eustache-Régnauld, 1662. Les *Annales ordinis sancti Benedicti* de Jean Mabillon ne commencent à paraître qu'en 1703 mais il publie les *Veterum Analectorum...* de 1675 à 1685 ; le *De re diplomatica* paraît en 1681 et cinq tomes des *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, illustration de la nouvelle science diplomatique, sont parus de 1668 à 1685. Sur l'appropriation de l'œuvre de Jean Mabillon dans les ordres religieux, voir notamment *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des lettres*, op. cit.

14. Sur la carte des chartreuses en Europe alors réalisée, qui a aussi une dimension historique, voir S. EXCOFFON, « Autour d'une carte ancienne des

la Grande Chartreuse en 1642 et mort en 1667, en sont un autre témoignage. Celui-ci avait en effet transmis de très nombreux renseignements à Léon Le Vasseur, alors prieur à Rouen, si bien que ce dernier avait réalisé dix-sept volumes de notices sur les chartreuses de l'ordre, Ch. Le Cousteulx copiant à ses côtés onze volumes de chartes des chapitres généraux¹⁵.

C'est cependant seulement en 1686 que le chapitre général réanime le projet d'une histoire de l'ordre : à cette date il enjoint en effet que les chartreuses envoient des « mémoires des événements notables » qui ont marqué leur passé, en sorte que puisse être composée et diffusée une « chronique de l'ordre » (*Chronica Ordinis*), pour la rédaction de laquelle le révérend père a appelé auprès de lui de « studieux ouvriers »¹⁶.

Le terme de *chronica* est réducteur : la conception d'ensemble alors formulée dépasse en effet largement le seul et déjà important projet d'une relation chronologique de l'histoire des chartreuses ou même de l'ordre. Le détail de la décision du chapitre général montre qu'est en effet planifiée une œuvre d'ensemble, articulée en trois grandes parties : la

chartreuses (seconde moitié du XVII^e siècle environ) : les listes de chartreuses et des prieurs de Chartreuse », dans *Kartausisches Denken und daraus resultierende Netzwerke vom Mittelalter bis zur Neuzeit, Internationale Tagung: Kartause Aggsbach 23.-27. August 2011*, dir. Meta NIEDERKORN-BRUCK, Salzbourg, FBAA (AC, 276), 2012, t. 1, p. 161-181.

15. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I *Praefatio*, 3^e page. Ces volumes de notices et de copies de chartes ont été perdus. Il demeure par ailleurs au moins un volume de chartes du chapitre général transcrites par dom Chauvet, édité par John Clark dans la collection des *Analecta Cartusiana* : *Transumptum ex chartis Capituli Generalis ab anno 1250 ad annum 1379, a V.P.D. Joanne Chauvet, Professo cartusiae & Scriba Ordinis (MS. Grande Chartreuse 1Cart.14, tome 1)*, éd. John CLARK, Salzbourg, IFAA (AC, 100/29), 1998.

16. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 1^e page, citation de la décision du chapitre général de 1686 : *Quia propositum jam dudum conceptum componendi et divulgandi Chronica Ordinis partui tandem vicinum est, Reverendus Pater, evocatis ad se hujus compositionis studiosis operariis, manum ad opus incunctanter missurus est, monentur omnes Domus Ordinis ut infra annum singula curent mittere memorialia rerum notabilium quas apud se a tempore memorabili evenisse nossent [...]*

première partie devait « éclairer sur la raison d'être, l'esprit et la constance (*ratio, spiritus et firmitas*) de l'ordre », à l'aide des anciens comme des nouveaux statuts ainsi que des décisions des chapitres généraux ; la seconde partie avait à « traiter des hommes par la piété et de l'observance » ; à la troisième il était assigné de « tisser (*texetur*) une histoire de la fondation des maisons et des événements notables qui dans chacune d'entre elles sont survenus au fil du temps »¹⁷ (voir Annexe 1 – Les projets des chapitres généraux de 1615 et 1686).

Comme l'a bien montré Laurent Borne dans une très consistante et remarquable étude, ce projet reflète la volonté de dom Le Masson de construire une mémoire unitaire de l'ordre, en particulier face aux tendances autonomistes à substrat national ou régional qui parcouraient alors les diverses provinces cartusiennes¹⁸. Cette construction d'une mémoire unitaire devait donc se manifester par la rédaction d'un ensemble d'ouvrages, dans la *lingua communis* qu'est alors le latin, placée sous la dénomination générique d'*Annales ordinis cartusiensis*. Celles-ci sont donc originellement un panorama d'ensemble de l'ordre, envisageant d'abord la spiritualité et les usages ainsi que les personnalités qui ont illustré l'*ordo*.

Conformément au plan tracé par le chapitre général de 1686, la première partie de cette vaste entreprise prend le titre *Annales ordinis cartusiensis tribus tomis distributi, tomus primus*, « envisageant ce qui relève de l'institution, de la discipline et des observances de l'ordre » ; sa

17. *Ibid.*, *Praefatio*, 1^{re} page, citation de la décision du chapitre général de 1686 : *Quod opus in tres partes dividetur, in quarum prima Instituti nostri ratio, spiritus et firmitas enucleabuntur ac per Statutorum veterum ac novorum ad invicem collatorum litterarum, nec non per Ordinationes Capitulorum generalium probabuntur ; in secunda, de viris pietate et observantia claris agetur ; in tertia vero, historia texetur foundationis Domorum et rerum notabilium quae in singulis per diversa tempora evenerunt.*

18. Laurent BORNE, « Conserver la mémoire sous le généralat de dom Le Masson », dans *Dom Le Masson. Chartreux méconnu, Noyonnais oublié*, dir. Robert BINDEL et Pierre-Aelred HENEL, Salzbourg, IFAA (*Analecta Cartusiana*, 209), 2007, p. 105-160.

rédaction en est terminée le 12 février 1687 et elle est imprimée à la Correrie la même année¹⁹.

Dom Le Masson, auteur de la rédaction de cette première partie ou premier « tome », en fait une présentation dans une préface non paginée, qui présente sa subdivision en trois « tomes », « volumes » ou « livres »²⁰. Le premier d'entre eux traite des origines, institution, esprit, gouvernement et observance de l'ordre, les deuxième et troisième de l'« état » (*statu*) de l'ordre, le deuxième « [sous] tome » couvrant la période allant des « anciens statuts » (qui comprennent les *Consuetudines Cartusiae* ou *Consuetudines Guigonis*) jusqu'à la *Nova collectio* (publiée en 1581), le troisième celle écoulée de la *Nova Collectio* (en 1581) jusqu'à l'époque de dom Le Masson (deuxième édition de la *Nova Collectio*, en 1681)²¹.

Même si les « statuts » successifs de l'ordre, au sens de recueils normatifs, rythment la présentation des deuxième et troisième sous-tomes, il ne s'agit pas seulement d'un ouvrage traitant des « statuts », il comporte déjà un aspect historique sur l'origine de l'ordre, une présentation de la spiritualité de celui-ci et des commentaires qui accompagnent les présentations des recueils statutaires : ainsi le troisième sous-tome présente-t-il divers aspects de la vie à la Grande Chartreuse, ou dans les domaines qu'elle possède aux alentours, à l'époque même de dom Le Masson²².

19. [Innocent LE MASSON], *Annales Ordinis Cartusiensis, tribus tomis distributi. Tomus Primus, complectens ea quae ad institutionem, disciplinam et observantias Ordinis spectant*, impression La Correrie, Antoine Frémont, 1687. La date du 12 février est mentionnée à la fin de la préface non paginée, quatrième page. Il reste plusieurs exemplaires de cette impression faite par l'imprimeur grenoblois Antoine Frémont sur les presses de la Correrie, dont l'un est conservé à la bibliothèque municipale de Grenoble sous la cote Y10(1).

20. La désignation des divisions internes varie : l'expression *tribus tomis* est employée dans le titre, le terme de *volumen* est employé dans la préface, celui de *liber* (*primus, secundus, tertius*) dans le sommaire.

21. *Ibid.*, 3^e et 4^e pages de la préface non paginée.

22. Un usage minutieux de ces indications du troisième sous-tome a ainsi été fait par Anne-Émilie PEPEY, *Montagne sacrée, montagne profane. Le Territoire*

La lecture des pages de préface écrites par Innocent Le Masson montre en outre que la décision du chapitre général de 1686 n'est qu'une sorte de caisse de résonance du projet qu'il avait mûri isolément. En effet, dans ce travail dont la rédaction est terminée moins d'un an après la décision du chapitre général de 1686, la rédaction de l'ouvrage n'est pas imputée à cette décision mais à celle prise par le chapitre général de 1615²³. Dom Le Masson avait donc commencé à écrire ce premier tome des *Annales ordinis cartusiensis* avant même la décision du chapitre général de 1686. C'est à un projet déjà très avancé que les « studieux ouvriers » L. Le Vasseur et Ch. Le Couteulx sont invités à participer.

À L. Le Vasseur revient de s'occuper des « hommes », des personnalités qui, par leur piété et observance, illustrent au mieux l'histoire de l'ordre. Ce travail est intitulé *Ephemerides ordinis cartusiensis* mais L. Le Vasseur décède en 1693 sans qu'il y en ait eu publication, laquelle ne voit le jour que lors de l'impression réalisée à la fin du XIX^e siècle²⁴.

À Ch. Le Couteulx, qui avait sans aucun doute déjà été remarqué pour son goût de l'archive et son érudition lorsqu'il travaillait à Rouen aux côtés du prieur Léon Le Vasseur, est attribuée la rédaction de la narration chronologique proprement dite, celle des fondations des maisons et des événements notables qui avaient rythmé leur histoire. Charles Le Couteulx va demeurer à cette fin à la Grande Chartreuse jusqu'en 1694.

Sans doute en raison du travail préparatoire effectué antérieurement à Rouen, il mena rapidement à bien une première rédaction de son travail, également intitulée *Annales ordinis cartusiensis*, couvrant la période jusqu'en 1283 (c'est-à-dire les deux siècles écoulés depuis l'installation de

de la Grande Chartreuse, XVI^e – XVIII^e siècle, Grenoble, Presses de universitaires de Grenoble, 2011, notamment p. 97, 101, 103, 143-144, 149, 150, 160, 232, 278, 348 et n. 32, 352 et n. 43, 366 et n. 83, 397.

23. *Ibid.*, deuxième page de la préface non paginée.

24. *Ephemerides Ordinis Cartusiensis, auctore D. Leone Le Vasseur ... nunc primum a monachis ejusdem ordinis in lucem editæ*, Montreuil-sur-Mer, chartreuse de Notre-Dame des Prés, 1890-1893, 5 vol.

Bruno en Chartreuse, en 1084). Cette rédaction donna lieu à une mise au propre par un autre moine, sous la forme de six grands volumes, aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble sous la cote Ms.211 Rés.²⁵

Ce premier travail servit de base à une impression effectuée sur les presses de La Correrie. L'ouvrage, sans nom d'auteur, est présenté comme traitant du premier siècle de l'histoire de l'ordre et comme le « livre » IV des *Annales ordinis cartusiensis*, prenant ainsi la suite des trois premiers « livres » de l'ouvrage publié par dom Le Masson en 1687²⁶.

L'impression eut lieu par cahiers successifs, sans doute à partir de 1687 et jusqu'en 1690²⁷. Il n'en reste que deux exemplaires, aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble sous les cotes Y10(3) et Y10(4)²⁸. L'un comme l'autre s'interrompent au cours de la narration,

25. BMG, Ms. 211 Rés. (ancienne cote Y597, employée par Bernard Bligny. Recensé dans le catalogue sous le n° 1122).

26. *Annales ordinis cartusiensis liber quartus complectens primum ejudem ordinis seculum*, imprimerie de la Correrie, Antoine Frémont, [1687-1690].

27. La préface des *Annales* imprimées à la fin du XIX^e siècle date cette première impression de 1687 : *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 5^e page. Sur le frontispice de l'exemplaire Y10(3) de la bibliothèque municipale de Grenoble a cependant été porté au crayon, à un moment indéterminé, la date « 1690 ». En outre, dans des brouillons de travaux effectués en préparation des *Annales*, dom le Couteulx donne la liste des huit prieurs auxquels ont été envoyés « les premières feuilles de nos *Annales* imprimées », avec indication de la marque alphabétique du dernier cahier. Le dernier prieur mentionné est celui d'Aillon, auquel « en l'an 1690 le 5 juin on a envoyé jusques à la lettre S inclusivement » (BMG, Ms.Y506, p. 516 et 517). La dernière marque d'impression, « S ii », est portée à la p. 138 des exemplaires Y10(3) et Y10(4) de la bibliothèque municipale de Grenoble.

28. Ce sont à ma connaissance les deux seuls exemplaires encore existants. D'autres furent expédiés à huit prieurs de l'ordre (voir *supra*, n. 27). Certains existaient encore avant la Révolution : ainsi le théatin P. de Tracy indique qu'on en trouvait un exemplaire à la chartreuse du Val-Dieu (dont le prieur n'est pourtant pas indiqué dans la liste des huit récipiendaires dressée après le 5 juin 1690), un autre, partiellement manuscrit, à celle de Paris : cf. P. DE TRACY, *Vie de saint Bruno...*, Paris, chez Charles-Pierre Berton, 1785, p. 297. Le

à la page 144, relative à l'année 1117. Le premier siècle, qui aurait dû mener jusqu'en 1184, n'est donc pas entièrement couvert. Les sept dernières pages du premier exemplaire, Y10(3), sont couvertes d'une reproduction manuscrite très fidèle de l'impression. Plutôt qu'à des exemplaires incomplets, on a plus vraisemblablement à faire à des exemplaires dont l'impression a été interrompue. Dans la mesure où, en juin 1690 encore, Ch. Le Couteulx prévoyait d'envoyer la suite des cahiers imprimés aux prieurs qui avaient été destinataires des premiers cahiers, c'est dans la deuxième partie de l'année 1690 qu'il dut faire suspendre l'impression, estimant sans doute alors son travail imparfait²⁹. Il n'y a pas trace en effet de l'impression des cahiers suivants et Ch. Le Couteulx reprend et annoté ensuite les cahiers déjà imprimés : ainsi l'exemplaire Y10(4) porte, sur toutes les pages, de très nombreuses corrections de sa main. On peut conjecturer en conséquence que les sept dernières pages de l'exemplaire Y10(3) ont dû être copiées à la main afin de disposer d'un exemplaire vierge qui puisse servir de référence³⁰. Les corrections portées sur l'exemplaire Y10(4) prennent principalement trois formes : des ratures, des annotations marginales, des collages de papiers manuscrits. Ces « paperoles », pour reprendre un vocable proustien, réécrivent entièrement certains passages ou en ajoutent d'autres.

Quant au premier tome du projet initial des *Annales ordinis cartusienensis*, réalisé par dom Le Masson et imprimé en 1687, il est réimprimé à Paris en 1703, sous le titre *Disciplina ordinis cartusienensis*,

bollandiste Corneille de Bye (Cornelius Byeus) eut communication d'un de ces exemplaires imprimés et l'utilisa abondamment pour son *Commentarius praevious*, introduisant aux *Vitae* de Bruno dans les *Acta sanctorum* (AASS, Oct., III, Anvers, 1770, col. 491A à 703C, communication de l'ouvrage évoquée en 491F). Sur les impressions faites pour le compte de la Grande Chartreuse à la Correrie, voir Edmond MAIGNIEN, « Bibliographie des ouvrages sortis des presses de la Correrie (Imprimerie particulière de Grande Chartreuse) », *Bulletin du bibliophile*, 1896, p. 545-558 et 627-633.

29. Voir *supra*, n. 26.

30. Trois maigres annotations ont cependant été portées sur cet exemplaire Y10(3), aux pages 56, 106 et 121.

chez l'imprimeur Dezallier, avec la même préface et quelques menus remaniements, qui tiennent surtout à la suppression des renvois aux tomes suivants. Cette nouvelle impression est ensuite elle-même réimprimée à la fin du XIX^e siècle par les chartreux³¹.

La nouvelle impression de 1703 est faite à l'initiative de dom Le Masson, comme le montre le privilège royal inséré en début d'ouvrage³². Cette réimpression, accompagnée d'une réintitulation de l'ouvrage, du vivant même de son auteur, n'est à l'évidence pas sans signification. La préface de l'impression cartusienne de la fin du XIX^e siècle évoque une inadaptation du premier titre à l'objet de l'ouvrage (il ne s'agit pas en effet d'« annales » à proprement parler) mais une telle explication ne tient pas compte du contexte de la conception de l'ouvrage, rappelé ci-dessus³³. Ce qu'illustre avant tout l'impression isolée de l'œuvre de dom Le Masson, accompagnée de sa réintitulation, c'est l'abandon du projet d'une histoire d'ensemble de l'ordre, une histoire cartusienne qui ne devait pas être seulement un récit chronologique et documentaire mais devait immerger celui-ci dans une présentation spirituelle et statutaire

31. Dom Innocent LE MASSON, *Disciplina ordinis cartusiensis in tres libros distributa*, Paris, Antoine Dezallier, 1703, 8+407 p. Réimpr. sur les presses de la chartreuse de Montreuil-sur-Mer en 1894 sous le titre *Disciplina ordinis cartusiensis tribus libris distributa* et de cette dernière, répartie en trois volumes, dans James HOGG, *The Evolution of the Carthusian Statutes, Documents*, vol. 18-20, Salzbourg, 1993 (AC, 99:18-20). Outre les pages conservées à part sous le n° 20746 du catalogue de la bibliothèque municipale de Grenoble (pages demeurées sans changement entre l'impression de 1687 et celle de 1703), l'ouvrage fut bien imprimé *in extenso* puisqu'il en est rendu compte dans le « Journal de Trévoux » en janvier 1704 : « Article IV. *Disciplina ordinis carthusiensis in tres Libros distributa* », *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts*, Trévoux, janvier 1704, p. 38-61.

32. L'approbation en Sorbonne date du 31 décembre 1702 et le privilège royal accordé à dom Le Masson du 23 janvier 1703 (impression de 1894, *op. cit.*, p. XV-XVI). Dom Le Masson meurt le 8 mai 1703.

33. *tali etiam libro, ubi praesertim agitur de Statutis et legibus Ordinis, Annalium nomen minus convenire videbatur. (Praefatio, impr. de 1894 citée, vol. I, p. V).*

d'ensemble, qui seule, selon les vues de dom Le Masson comme celles des chapitres généraux de 1615 et 1686, pouvait lui donner sens.

Or Ch. Le Couteulx réalisait quant à lui une histoire *per se*, une histoire soumise à des règles méthodologiques propres et en un sens résolument moderne, puisque les principaux travaux narratifs et plus encore méthodologiques de J. Mabillon étaient alors récents. Même si, dans un monde où la croyance chrétienne dominait toute activité intellectuelle, les fins de cette histoire demeuraient apologétiques, elle formait un récit autonome dont la mise en œuvre ne se pliait pas forcément aux urgences ni aux attentes de l'ordre. Elle ne pouvait donc être publiée alors et, le temps de l'ordre s'affranchissant volontairement de contingences qui devaient lui paraître très terrestres, il fallut deux siècles pour qu'elle le soit.

Après l'impression inachevée de 1690, Ch. Le Couteulx demeure encore à la Grande Chartreuse quatre ans, durant lesquels il continue à travailler à ses *Annales*. A la fin de l'année 1694 il est désigné comme prieur de la jeune fondation de Saint-Julien de Rouen, qu'il ne rejoint qu'au début de l'année 1695³⁴. Comme le révèle un manuscrit autobiographique découvert par dom Devaux, il ne souhaitait pas partir, et il évoque par la suite « les extravagances que je commis pour détourner ce coup que je craignois, sans exagérer, autant que la mort.³⁵ » Au moment où il rédige ces notes autobiographiques, c'est-à-dire après la mort de dom Le Masson (8 mai 1703), il ne manifeste cependant aucune rancœur envers ce dernier, et il estime que celui-ci a été animé, entre autres, par « des raisons politiques », qu'il ne détaille malheureusement pas³⁶. Rien ne permet d'attester une animosité entre les deux hommes,

34. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 3^e page, et ms. autographe de dom Le Couteulx, f° 260 v°, transcrit dans Augustin DEVAUX, « Dom Charles Le Couteulx – Notes autobiographiques (Ms. Grande Chartreuse 1. Com. 42) », dans ID., *Études et documents pour l'histoire de l'ordre des chartreux*, Salzbourg, IFAA, 2003 (AC, 208), p. 143-182, ici p. 155.

35. *Ibid.*

36. « Le R. Père, par des raisons politiques ou plustost parce que le bon Dieu vouloit me faire sortir de Chartreuse ou je me plaisois trop, et me rappeler

comme l'ont souligné Augustin Devaux, éditeur de ces notes autobiographiques, et James Hogg³⁷.

Dès 1696 dom Le Couteulx obtient cependant d'être démis de son office et de rallier sa chartreuse de profession, Bourbon-lès-Gaillon, où il s'éteint vraisemblablement en 1715³⁸. D'après la préface des *Annales* imprimées en 1887-1890, il aurait refusé l'offre de dom François Ferrer, qui demeurait à la chartreuse de Currière, de venir terminer là le travail sur les *Annales*³⁹. Il fit néanmoins encore œuvre d'historien pour l'ordre, puisqu'il rédigea en français, à partir de 1706, peut-être sur la base de notes qu'il avait conservées par devers lui, un abrégé de l'histoire de l'ordre. Ce manuscrit n'atteignit pas l'état imprimé et est aujourd'hui conservé à la bibliothèque municipale de Grenoble⁴⁰. Composé de

par cette voye dans ma chere solitude de Gaillon, ou il avoit attaché mon salut, me nomma son successeur [du prieur dom Ronfresbosc, décédé subitement]. » (*Ibid.*) La préface de l'édition imprimée de 1887-1891 ne cache pas qu'il dut partir sous la contrainte : *obedentia coactus, e Domo Cartusiae tristis abscessit* (*Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 4^e page).

37. Dom Devaux souligne même que dom Le Couteulx gardait de l'admiration envers dom Le Masson : Augustin DEVAUX, art. cit., p. 146-147. Voir aussi James HOGG, « Dom Charles le Couteulx, Annalist... », art. cit., p. 157. Henri Chérot estimait que Ch. Le Couteulx fut « brisé » par l'ordre du départ à Rouen, donné par dom Le Masson : cf. Henri CHÉROT, « Les chartreux et leurs annales », *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, t. 51, sept-décembre 1890, p. 410-435, ici p. 413. Il est néanmoins possible que Ch. Le Couteulx ait conservé envers le prieur général une certaine rancœur, exprimée dans un « testament » dont le regretté dom Luc Fauchon († 2015) avait attesté l'existence à Laurent Borne, actuel archiviste laïque de la Grande Chartreuse, information dont je remercie ce dernier d'avoir bien voulu me faire part, et que seule la redécouverte de ce « testament » permettrait d'établir avec certitude.

38. Date qu'il faut préférer à celle de 1709 avancée dans la préface des *Annales* imprimées à la fin du XIX^e siècle (*Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 4^e page) : voir J. HOGG, art. cit., p. 157 et n. 1 et n. 2.

39. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, *Praefatio*, 4^e page.

40. BMG, Ms. 656, *Abrégé de l'histoire de l'ordre des Chartreux, par manière d'annales, tiré de l'ouvrage du R. P. Charles le Couteulx, religieux profès de la*

116 feuillets, c'est un raccourci extrêmement abrégé des *Annales* latines qu'il avait rédigées par ailleurs.

Durant les années 1690 à 1694, Charles le Couteux a en effet accompli un travail considérable. Les résultats de ce travail consistent principalement en deux manuscrits autographes des *Annales*, qui avaient déjà été décrits et utilisés par Jean Picard pour son édition de la *Vita* d'Antelme, évêque de Belley⁴¹. Le premier, coté 4GEN6 dans les archives de la Grande Chartreuse, est dépourvu de toute annotation, correction ou ajout : il s'agit du résultat final du travail de Ch. Le Couteux. Il était originellement composé de quatre volumes, couvrant la période jusqu'en 1310⁴². Le second, coté 4GEN7, couvre la période jusqu'en 1429. Il s'agit de quatre liasses de feuilles volantes, également de la main de Le Couteux⁴³. Cet important ensemble manuscrit porte de nombreuses reprises autographes, avec là aussi des biffures, réécritures et ajouts, ces derniers marginaux ou sur papiers collés, jusqu'à l'année 1429. La comparaison avec le manuscrit 4GEN6, pour la période couverte par celui-ci, confirme que ce dernier est la mise au propre de ces liasses. Ce sont cependant les liasses du manuscrit 4GEN7 qui ont servi de base principale à l'édition imprimée de 1887-1890, sans doute car elles couvraient une période plus ample. Selon la préface des *Annales* imprimées, le manuscrit 4GEN7 avait été emporté en 1792 à Pise avant

chartreuse de Gaillon, 1030-1399 (n° 1125 du catalogue). Au revers de la page de garde il est indiqué « Ms. achevé à Pâques 1706 ».

41. Jean PICARD, *Saint Antelme de Chignin, Vie par son chapelain*, Belley, imprimerie du Bugey, 1978, introduction, p. 78*.

42. Autre cote : A III 114^{a, b, c, d}. Dimension : c. 21×30 cm. Couvertures de carton brun, folios papier. La reliure a été faite après la rédaction par dom Le Couteux (double numérotation dans le 1^{er} volume et numérotation continue du premier au 2^e vol. et du 2^e au 3^e). Répartition chronologique : 1^{er} vol. jusqu'en 1151 (261+87 pages), 2^e vol. de 1152 à 1195 (368 pages), 3^e vol. : 1156-1284 (432 pages). 4^e vol., non consulté car égaré : 1285-1310.

43. Autre cote : A III 113^{a, b, c, d}. Dimension : c. 20×28 cm. Répartition chronologique : 1^e liasse jusqu'en 1140, 2^e liasse : 1141-1198, 3^e liasse : 1199-1283, 4^e liasse : 1284-1429. Dans la 4^e liasse il manquait à la fin du XIX^e siècle les années 1301 à 1303 et le début de l'année 1304, il manque aussi aujourd'hui les années 1311-1320.

de revenir en 1814 à la Chartreuse, lors de la réinstallation des chartreux⁴⁴. Lors de la préparation de l'impression de 1887-1890, il y avait déjà une lacune pour les années 1301-1303 et le début de l'année 1304, qui fut comblée en utilisant « un autre manuscrit », très vraisemblablement le manuscrit 4GEN6, également conservé à la Grande Chartreuse (voir Annexe 2 - Stemma des *Annales ordinis cartusiensis* de Ch. Le Couteulx)⁴⁵. Comment les éditeurs chartreux de la fin du XIX^e siècle utilisèrent-ils les liasses du manuscrit 4GEN7 ? Ils tinrent compte de toutes les réécritures et ajouts de dom le Couteulx mais conservèrent de longs passages entièrement rayés par l'auteur, qui constituaient des coupes dans de longs documents ne se rapportant pas directement aux chartreux (ainsi des clauses de certains testaments de bienfaiteurs)⁴⁶. Lorsqu'ils l'ont pu, ils ont aussi complété des citations d'actes qui étaient lacunaires dans le manuscrit de Ch. Le Couteulx, textes exhaustifs des actes qu'ils ont trouvés « ailleurs » (*aliunde*), sans doute dans les actes originaux ou dans les copies fournies par les cartulaires de la Grande Chartreuse alors à leur disposition⁴⁷. L'édition imprimée de 1887-1890 est donc plus consistante que ce que l'auteur lui-même avait prévu de livrer à la publication.

III. L'atelier de l'historien

Un arrière-plan bibliographique vaste et maîtrisé

Les chartreux constituaient à eux seuls un réseau de savants⁴⁸. L'écriture des *Annales* n'a donc que peu mobilisé le réseau des érudits historiens contemporains : il faut néanmoins signaler que Jacques Sirmond († 1651) avait communiqué quelques décennies auparavant à la

44. *Annales...* imprimées, vol. I, *Praefatio*, 5^e page. Le ms. avait été emporté par dom Mathieu Giraud, proscribe et archiviste du prieur général, qui meurt à la chartreuse de Pise en 1803 (*Ibid.*).

45. *Praefatio*, 6^e page : *Annos 1301, 1302, 1303, qui in praeclaudato exemplario desunt, ex alio, cum initio anni 1304, desumpsimus.*

46. Par exemple, des clauses du testament de Roland Taberna, évêque de Spolète, en 1285, reprises dans les *Annales* imprimées, vol. IV, p. 378.

47. *Annales* imprimées, *Praefatio*, 6^e page.

48. L. BORNE, art. cit., p. 111-112.

chartreuse du Mont-Dieu une importante lettre d'Hugues de Die, archevêque de Lyon. Il est vraisemblable aussi que des manuscrits de copies effectuées par le mauriste Claude Estiennot aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble ont été communiqués à la Grande Chartreuse au moment où sont entreprises les *Annales*⁴⁹. Ch. Le Cousteulx est également lui-même en correspondance avec Étienne Baluze à propos du Grand Schisme ou du manuscrit Colbert n° 3806⁵⁰.

De façon plus attendue, il utilise aussi les œuvres de chartreux publiées antérieurement, comme les histoires de l'ordre ou des chartreuses de Pierre Dorland (impression en 1508), Pierre Sutor ou Couturier (1522, impression en 1609), Arnold Raissius (impression en 1632), Joaquin Alfaura (impression en 1670). Il a aussi utilisé les travaux de confrères chartreux alors encore manuscrits, tels que l'*Ortus et decursus ordinis cartusiensis* d'Henri Egger de Kalkar (1398), la *Chronica Ordinis Cartusiensis* écrite par dom Claude Bohic au début du XVI^e siècle et l'*Historia cartusiana* de dom Nicolas Molin (1638)⁵¹. Il puise également dans les histoires de l'ordre publiées par des auteurs externes à celui-ci, tels que le carme Arno Bost (dans sa publication colonaise de 1609), le chanoine anversois Aubert Le Mire (impression également en 1609), le prêtre napolitain Camillo Tutini (v. 1644), le jésuite Jean Columbi (1668) ou le feuillant Charles-Joseph Morozzo (1681).

Les travaux expressément relatifs à Bruno sont aussi mis à profit, en premier lieu la *Vita* du prieur général François Du Puy (av. 1510) mais aussi les publications de Josse Bade à Paris (1524), du chartreux

49. BMG, Ms. U924 (manuscrit contenant diverses copies de documents relatifs aux chartreuses).

50. Bibliothèque nationale de France, ms. Baluze 295, p. 122 (lettre de Ch. Le Cousteulx). *Annales...*, *op. cit.*, vol. 1, p. XLVII (à propos du ms. Colbert 3806, aujourd'hui BnF ms. latin 5654A, qui contient plusieurs narrations historiques et défenses relatives à l'ordre des chartreux).

51. Les œuvres de C. Bohic et N. Molin ont été publiées au début du XX^e siècle : voir note 12.

Théodore Petreius, qui reprend la *Vita* de Surius, à Cologne (1609 puis 1611) ainsi que du jésuite Théophile Raynaud (1647)⁵².

De surcroît Ch. Le Couteulx connaît très bien tous les grands travaux historiques qui ont fleuri dans la trentaine d'années précédant la rédaction de ses *Annales* : ainsi, entre autres, il ferraille contre les travaux de Jean de Launoys (*De vera causa secessus S. Brunonis in Eremum*, paru en 1646) ou de César Egasse du Boulay (dit *Bulaeus*, dont l'*Historia Universitatis parisiensis*, qui traite de l'épisode du miracle de l'*anastasis* du docteur parisien, paraît en 1665). Par ailleurs il utilise les deux premiers tomes de la *Nova Bibliotheca* de Philippe Labbé (1653 et 1657), le tome 2 du travail de dom Marlot sur l'église de Reims, paru en 1675, ainsi que dans la collection relativement récente des conciles édités par les jésuites Philippe Labbé et Gabriel Cossart en 1671-1672, même s'il avait bien entendu aussi à sa disposition la collection du chartreux Surius⁵³. Il fait également usage d'ouvrages de parution très récente : ainsi les *Veterum Analectorum* (t. IV, paru en 1685) et le *Museum italicum* de dom

52. *Vita beati Brunonis* de François Du Puy (av. 1510, BMG, Ms.655, p. 16-21, éd. PL, t. 153, col. 491-526). *Vita beati Brunonis* imprimée par Josse Bade, *Brunonis Carthusianorum Patriarche sanctissimi... opera et vita*, Paris, 1524, fol. 499-520. *Opera omnia sancti Brunonis Patriarchae... studio P. Theodori Petrei*, Cologne, Bernard Gualtherus, 1611, *tomo primo* non folioté. Théophile RAYNAUD, *Trinitas patriarcharum : sanctus Bruno, stylita mysticus ; sanctus Franciscus Paulanus, oromasdes religiosus, ex luce et veritate compactus ; sanctus Ignatius Loyola, anima mundi ; dictio triplex*, Lyon, Prost etc., 1647, 17 cm., 24+624 p. (sur cet ouvrage, voir dans ce volume la contribution de Philippe CASTAGNETTI).

53. *Sacrosancta concilia ad Regiam editionem exacta : quae nunc quarta parte prodit auctior studio Philip. LABBEI et Gabr. COSSARTII, Soc. Jesu presbyterorum*, Lutetiae Parisiorum, Impensis Societatis Typographicæ Librorum Ecclesiasticorum jussu Regis constitutæ, 1671-1672. Laurent SURIUS, *Concilia omnia tum generalia, tum provincialia atque particularia*, Coloniae, Calenius, 1567. Sur ce dernier, voir notamment Gérard CHAIX, *Réforme et Contre-réforme catholiques. Recherches sur la chartreuse de Cologne au XVI^e siècle*, Salzburg, IFAA, 1981 (AC, 80), t. 1, en particulier p. 314-320.

Mabillon (paru en 1687-1689) ou une version récente et complète de la *Vita* d'Étienne d'Obazine, publiée par l'érudit Étienne Baluze en 1683⁵⁴.

Sont aussi mis à contribution des travaux qui permettent de situer l'histoire des chartreuses dans leur environnement régional : l'*Italia sacra* de Ferdinando Ughelli (terminée en 1648), en particulier pour les diocèses de Squillace et de Turin, ou les divers ouvrages de Samuel Guichenon relatifs à la Bresse et au Bugey (1650), à la Savoie (1660) ou à la principauté de Dombes (1662).

L'arrière-plan bibliographique du travail de Ch. Le Couteulx est donc extrêmement vaste, précis et à jour.

La trame préparatoire

Ch. Le Couteulx fut en général respectueux des chartes, cartulaires ou autres sources qu'il cite dans les *Annales* et qui existent encore. En un cas cependant, le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse (qu'il dénomme *calendarium*), il a directement annoté le document source⁵⁵.

Il est par ailleurs possible de comprendre la manière dont il procédait pour préparer la rédaction finale : il reste en effet de sa main des plans de rédaction par année, relatifs aux années 1454 à 1681. Dom le Couteulx entendait bien en effet, comme son devancier dom Molin, poursuivre la rédaction des *Annales* jusqu'à l'époque où il vivait. Ces plans ou canevas de rédaction sont conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble (Ms. Y506)⁵⁶.

54. Le *Museum italicum* est utilisé à propos de la lettre de l'archevêque de Reims Manassès au légat pontifical, l'archevêque Hugues de Lyon : *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. XXXV. Usage de la *Vita* d'É. d'Obazine publiée en 1683 : cf. Jean-Loup LEMAITRE, « Introduction », p. 12, dans *Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse*, publié par J.-L. LEMAITRE et S. EXCOFFON, Saint-Étienne, CERCOR, 2015 (AC, 309).

55. *Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse*, *op. cit.*, *passim* (il s'agit principalement d'identifications des noms portés au nécrologe).

56. BMG, Ms. Y506, f. 1r-23r. A partir de l'année 1634 les indications de contenu sont rares ou inexistantes. La préface de l'édition imprimée de la fin du

Ces plans consistent en de brèves indications, partiellement en latin mais majoritairement en français (voir un exemple pour l'année 1471 en annexe 3). Ces indications juxtaposent des renseignements concernant l'ordre et ses prieurs, des bienfaiteurs insignes (pour 1471 le duc de Lorraine, la duchesse de Bourgogne), des événements généraux concernant l'Occident chrétien (en 1471 le décès de Paul II et l'élection de Sixte IV). Certaines indications sont complétées de notes marginales qui renvoient à d'autres passages, affectent des indications à d'autres années (en 1471 à propos du prieur Jean du Pont, dont l'évocation est renvoyée à l'année 1494), sont nourries de références à des historiens antérieurs ou de brèves argumentations (en 1471, où est indiqué le décès de Thomas à Kempis, à propos de la proximité entre les chartreux et celui-ci). Ces annotations marginales préfigurent ce qu'aurait dû être l'apparat de références des *Annales* si la rédaction avait été accomplie.

Ces plans permettent aussi d'entrevoir les sources secondaires utilisées par l'historien, alors conservées à la Grande Chartreuse et dont la plus grande partie a depuis été perdue : monographies de chartreuses, volumes de renseignements historiques par provinces, listes de prieurs, de moines, d'« hommes illustres », de bienfaiteurs d'une chartreuse, extraits d'actes de chapitres généraux, copies isolées d'actes sur feuilles volantes⁵⁷.

La question se pose de savoir si dom Le Couteulx avait effectué la rédaction relative aux années 1430-1453, c'est-à-dire entre la dernière année traitée dans l'édition imprimée de 1887-1890 et la première année envisagée dans les plans de rédaction encore conservés. Dans ses plans, l'historien fait régulièrement référence à ce qu'il a pu « dire » à propos d'années comprises entre 1429 et 1434, sans que l'on sache s'il fait référence au plan de rédaction lui-même ou à une rédaction achevée⁵⁸.

XIX^e siècle fait allusion à ces plans, qui n'ont pas été adjoints à l'édition en raison de leur aspect brouillon (*Annales, op. cit., Praefatio, 6^e page*).

57. BMG, Ms. Y506, f. 1r-23r, *passim*. Les autres folios de ce recueil factice contiennent des monographies, listes éparses de prieurs ou copies d'actes, la plupart de la main de Ch. Le Couteulx, qui peuvent donner une idée du matériau auquel l'historien renvoie dans ces plans.

58. Ainsi en 1460 il renvoie à 1431, en 1465 à 1451, en 1478 à 1432, en 1483 à 1438.

Mais sous l'année 1471, il explique « J'ai parlé de lui en 1430 au nombre IV »⁵⁹ : or il n'utilise de numéros d'ordre que dans la rédaction développée, non dans ses plans de rédaction. Il paraît donc vraisemblable qu'il avait poursuivi la rédaction complète (au brouillon) jusqu'en 1453.

Le travail de rédaction

La version annotée de l'impression inachevée des années 1687-1690, fournie par l'exemplaire Y10(4) de la bibliothèque municipale de Grenoble, permet d'effectuer une première approche de la démarche historique de Ch. Le Couteulx, même si seul un collationnement précis de ces annotations permettrait de l'analyser dans le détail.

Il apparaît ainsi que l'auteur cherche à abrégé sa propre narration comme les citations d'auteurs récents. Ainsi note-t-il : « Cette citation de Naucler n'est pas à propos, n'estant qu'un auteur moderne⁶⁰ ». En un autre endroit il stipule, de manière plus générale :

« Tous les auteurs que je cite en fin de colonne estant modernes, ne doivent avoir aucun poids. C'est pourquoy il est plus à propos de n'en point parler qu'en général et ainsi il faut retrancher presque toute cette colonne »⁶¹.

Il accordait donc sa confiance en premier lieu aux documents contemporains des événements plutôt qu'à des réécritures ou commentaires très postérieurs.

Par ailleurs il ajoute du texte, principalement par l'insertion de longs extraits de sources. Ainsi, traitant des années 1079-1080, il ajoute un

59. *Ibid.*, f. 12v.

60. BMG, imprimé Y10(4), p. 5. La note se réfère à une citation d'une *chronologia* de Johannes Nauclerus *alias* Johann Vergenhans, chroniqueur allemand († 1510), auteur d'une chronique universelle en latin (*Memorabilium omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii*, première impression en 1516), chronique rééditée et continuée (de 1500 à 1564) par le chartreux Jean Surius à Cologne en 1564 (cf. G. CHAIX, *op. cit.*, t. 2, p. 674).

61. BMG, imprimé Y10(4), p. 50 (l'annotation se rapporte à une discussion à propos de la date d'implantation de la Chartreuse, qui varie de 1080 à 1088 selon les auteurs évoqués à ce propos, dont le plus ancien écrivait au XIII^e siècle et la plupart aux XVI^e et XVII^e siècles).

long extrait de la *Vie de S. Hugues*, une référence à l'évêque Pons, son prédécesseur, et à l'une de ses donations aux chanoines d'Oulx (d'après un manuscrit de Nicolas Chorier), de longues citations des *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble*⁶².

Les annotations de l'impression inachevée montrent également sa circonspection envers certains récits traditionnels, y compris lorsqu'ils ont été rapportés par des auteurs chartreux. Ainsi, à propos de Bruno qui aurait pu être étudiant et même docteur à Paris, il note :

« il n'y a pas apparence qu'il aist étudié à Paris ; les éloges faites après sa mort prouvent le contraire, et Surlus n'est pas croyable car ce y [va] encontre, mais sans le réfuter il ne faudra point parler de lui. »

Il ajoute même :

« Toutes ces conjectures sont très faibles, et on découvre par tout ce qu'il fit après sa sortie de Reims qu'il ne put pas enseigner à Paris pendant ce temps-là, auquel son esprit estoit occupé à soutenir les accusations qu'il avoit faites contre Manasses et à poursuivre son rétablissement à Reims ; de plus par le titre de l'abbaye de St-Vast on voit qu'il enseignoit à Reims quand il se retira. »⁶³

Il se révèle aussi soucieux de ne pas froisser les susceptibilités. Ainsi, dans une critique de Jean de Launoys, qui utilisait la description par Guibert de Nogent de l'ermitage de Chartreuse, il allait dans sa rédaction jusqu'à qualifier ce dernier d'incompétent en ce qui concernait Bruno et les chartreux (*imperitum rerum S. Brunonis et Cartusiensium*) : il barre donc ce passage et ajoute en marge : « Il faut parler de Guibert d'une autre manière car outre que par la narration il ne paraisse pas si ignorant comme je le dis, c'est que ce discours animerait les Bénédictins contre nous, qui font un très grand cas de cet auteur, à qui De Launoy a fait dire plusieurs choses qu'il n'a pas dites, [...] »⁶⁴.

62. *Ibid.*, p. 46-48.

63. *Ibid.*, p. 2. Le « titre » de l'abbaye de Saint-Vast est l'un des éloges funèbres inclus dans le *rotulus* composé en l'honneur de Bruno.

64. *Ibid.*, p. 28.

Ces annotations enregistrent aussi quelques repentirs de Ch. Le Couteux, qui supprime des inexactitudes qu'il n'avait pas relevées. Ainsi, sous l'année 1115, à propos de la fondation de Portes, il indique, à propos du fondateur Bernard, improprement surnommé « de Varey » :

« C'est icy ma faute, car je n'ay trouvé nulle part qu'il s'appella de Varey, au contraire j'ay trouvé que c'estoit un frère convers qui s'appelloit Bernard de Varey et qui vivoit longtemps après.⁶⁵ »

Des préoccupations plus formelles transparaissent aussi parfois. Ainsi note-t-il, à propos des circonstances de la *conversio* de Bruno à la vie solitaire : « Il faut entrer d'une autre manière dans cette dissertation »⁶⁶. À propos des « rendus », qu'il évoquait de manière anticipée sous l'année 1085, il remarque : « on pourrait reporter ceci en l'an 1232 »⁶⁷. Pour le début de l'année 1110, qui commence par des citations des chartes relatives à la vallée de l'Oursière, il note en marge :

« Comme ce que je dis icy n'est pas assuré qu'il se soit passé en cette année, il faudra mettre cela à la fin, et commencer cette année par autre chose qui est certainement de cette année, comme la lettre de fondation de Chales [Chalais], les biens que St Hugues fist à plusieurs églises.⁶⁸ »

Ainsi Ch. Le Couteux apparaît comme très soucieux d'une présentation formelle qui prenne en compte les acquis des sources primaires, évacue des jugements de valeur susceptibles d'engendrer des critiques de la part d'autres ordres, présente au lecteur un déroulement logique et facilement assimilable.

4. L'usage des documents du Moyen Âge

Typologie des sources utilisées

Un sondage dans les *Annales* imprimées, portant sur la période 1090-1150, permet de donner un aperçu des types de sources citées par

65. *Ibid.*, p. 134.

66. *Ibid.*, p. 9.

67. *Ibid.*, p. 67.

68. *Ibid.*, p. 128.

Ch. Le Couteulx (voir en annexe 4 un graphique des types de sources citées). Les chartes (y compris, en l'occurrence, celles concernant l'établissement de Calabre) sont nettement majoritaires parmi les documents cités. Les actes des papes (lettres principalement, bulles secondairement) viennent ensuite. Divers autres documents constituent des compléments, parmi lesquels dominent, de manière assez attendue, les lettres de Bruno, du prieur Guigues et de Bernard de Clairvaux, ainsi que les chroniques de la Chartreuse. Les actes de la pratique que sont les chartes et les actes des papes constituent donc le soubassement principal des *Annales* de Ch. Le Couteulx, qui se veulent une histoire pragmatique des chartreuses et de l'ordre.

Tradition documentaire

Pour citer les documents, dom le Couteulx utilise de nombreuses éditions, mais il fait principalement usage de sources manuscrites, à propos desquelles il indique le fonds d'origine et la manière dont elles ont été portées à sa connaissance.

Ainsi pour la période 1090-1150, il différencie les chartes issues des archives de la Grande Chartreuse, celles issues des archives d'autres établissements de l'ordre (ainsi de la bulle d'Innocent II en date du 22 décembre 1133, tirée des archives d'Arvières, ou de documents en provenance de Calabre), celles dont le texte est connu par des cartulaires de chartreuses (pour cette période, ceux de la Chartreuse et des établissements de Portes, Durbon, Meyriat et Montrieux), ou bien par des cartulaires externes à l'ordre (majoritairement ceux de l'église cathédrale de Grenoble). A ces diverses catégories de fonds s'ajoute celle des *tabularia* des chartreuses, terme qui renvoie à des archives diverses mêlant originaux et copies, ayant fait l'objet d'un premier classement. Deux documents importants étaient ainsi conservés dans le *tabularium* de la Grande Chartreuse, détruit lors de l'incendie de 1676 : la charte de donation par le comte Guigues et son épouse la reine Mathilde aux chalaisiens en 1110, celle par laquelle l'évêque de Gap, comme ses

homologues des autres diocèses concernés, soumettrait Durbon au « commun conseil » du chapitre général en 1140 ou 1141⁶⁹.

Surtout, Ch. Le Couteulx n'omet pas de signaler qu'il n'a pu avoir accès directement à la source manuscrite (quel qu'en soit le statut, original ou copie). Ainsi, à propos d'une charte issue du cartulaire de Saint-Chaffre, il mentionne qu'il en a trouvé la teneur dans un manuscrit d'un historien dauphinois contemporain, Nicolas Chorier⁷⁰. De même il indique, à propos d'une charte de l'évêque Hugues I^{er} de Grenoble relative aux églises de Cruas (en Ardèche), qu'il en a tiré le texte du *De usu feodorum Dalphinatus*, un traité contemporain sur les fiefs écrit par Denis de Salvaing de Boissieu⁷¹. Il précise également, à propos d'une donation du comte Roger à Bruno et Lanvin (ou Lanuin), en date de 1094, qu'il l'a trouvée dans l'ouvrage de Ferdinando Ughelli sur l'évêché de Squillace, ce qui montre qu'elle n'était pas dans les archives ou copies transférées depuis la Calabre, auxquelles il renvoie habituellement⁷².

Il informe aussi très honnêtement qu'il a eu recours à l'édition de Pierre-François Chifflet (1657) pour les trois lettres de Bernard de Portes alors portées à la connaissance des lecteurs, et qu'il revient au jésuite d'avoir retrouvé une mention du reclus Raynaud, destinataire de l'une d'entre elles, « dans un ancien parchemin provenant du *tabularium* de la maison de Meyriat » (*accepit Chiffletius ex veteri membrana e Tabulario Domus Majoraevi*)⁷³.

De manière générale Ch. Le Couteulx porte une attention soutenue à la tradition documentaire. Son acribie en la matière est bien illustrée par

69. Donation du comte Guigues et de de la reine Mathilde aux chalaisiens : *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. CXII (*Asservatur in Majoris Cartusiae tabulario donatio per Guigonem comitem, et reginam Mathildem illius uxorem domui Calesiensi [...]*). Charte de l'évêque de Gap : *Ibid.*, vol. I, p. 7.

70. *Ibid.*, vol. I, p. 56 (charte relative au prieuré de Vizille, disputé entre St-Chaffre et Cluny, et placée ici sous l'année 1089).

71. *Ibid.*, p. CXII-CXIII. Denis de SALVAING, seigneur de Boissieu, *De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux*, Grenoble, Robert Philipppes, 1668, p. 492.

72. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 81.

73. *Ibid.*, vol. II, p. 185.

le traitement qu'il accorde à la plus ancienne chronique des prieurs de la Chartreuse comme aux différents cartulaires de la Chartreuse.

A propos de la plus ancienne chronique des prieurs de la Chartreuse, il montre qu'elle avait d'abord été écrite sous la forme de quatre notices relatives aux premiers prieurs (Bruno, Landuin, Pierre *Franciscus*, Jean), dans la mesure où, dans un manuscrit du Mont-Dieu ultérieurement perdu, entre ces quatre notices et une copie des *Coutumes de Chartreuse*, écrites de la même main, était intercalée la notice relative à Guigues, d'une autre main⁷⁴. En dépit du relatif scepticisme de dom Wilmart quant à l'existence indépendante de ces quatre notices, il n'y a guère de raison de douter de l'assertion de Ch. le Couteulx⁷⁵.

A propos des cartulaires de la Grande Chartreuse, Ch. Le Couteulx utilise une indication de la même ancienne chronique (dite *Magister*), selon laquelle une lettre d'Urbain II à l'abbé Seguin de la Chaise-Dieu et l'acte par lequel celui-ci restitue à Landuin le *locus Cartusie* se trouvent copiés « vers le début du Cartulaire » de Chartreuse (*circa principium Cartularii*). Ceci lui permet de déduire que cette référence ne peut renvoyer à aucun des deux cartulaires encore existants à son époque (et aujourd'hui conservés dans les archives de la Grande Chartreuse), l'un en date du début du XIV^e siècle, l'autre, qu'il dénomme *Magnum Cartularium*, réalisé au début du XVI^e siècle.

Le Couteulx en conclut donc qu'il existait, au moment de la rédaction de la chronique *Magister*, un premier cartulaire, déjà perdu à son époque et qu'il dénomme par la suite *antiquum Cartularium*, prudente dénomination dont on remarquera qu'elle évite une numération qui aurait fait de ce cartulaire le premier⁷⁶. La déduction, remarquablement

74. *Ibid.*, vol. I, p. 92. Un développement plus précis se trouve dans l'impression de 1687-1690 (exemplaires Y10(3) et Y10(4) de la bibliothèque municipale de Grenoble), p. 32.

75. A. WILMART, art. cit., p. 90-91. Dom Laporte adhère quant à lui à la présentation de dom le Couteulx : *Aux sources de la vie cartusienne*, t. I, *Éclaircissements concernant la vie de saint Bruno* [ronéotypé], Grande Chartreuse, 1960, p. 18-19.

76. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. III.

faite par critique interne et confirmée par le titre *Novum Cartularium* que porte le cartulaire du XIV^e siècle, était d'autant plus à sa portée qu'il savait l'« ancien cartulaire » disparu dans l'incendie de 1676, même si son sommaire avait été conservé⁷⁷. Mais il poursuit en essayant de conjecturer l'époque de réalisation de ce premier cartulaire, qui n'a pu selon lui être confectionné sous le prieur Basile (1151-1174), époque où il n'est « guère croyable qu'il y ait eu assez d'actes pour remplir un cartulaire », mais plutôt « peu avant le milieu du XIII^e siècle », « moment où il est prouvé que les chartreuses voisines de Portes, Meyriat, Durbon, Aillon et le Val-Saint-Hugon estimèrent sage de réunir leurs documents dans des cartulaires, que l'on a encore en entier. »⁷⁸ Des cartulaires furent en effet composés pour ces maisons, et, pour les trois dont les cartulaires subsistent encore (Durbon, Aillon et le Val-Saint-Hugon), ils peuvent être approximativement datés du XIII^e siècle. L'attention portée par Ch. Le Couteux aux modalités de constitution des archives s'étend donc aussi à l'évolution des types documentaires (ici, les cartulaires).

Forme des documents

En revanche l'attention que l'annaliste chartreux porte à la forme des documents et à ce qui relève de la critique externe est relativement tenue : à une époque où les méthodes de la diplomatique sont encore en gestation, il est rare qu'il renseigne sur la matérialité des documents originaux qu'il a pu consulter (à vrai dire sans doute déjà peu nombreux) ou même qu'il qualifie d'« original » un document.

Par ailleurs il a privilégié dans son étude les formes documentaires les plus anciennes des textes transmis. Une bonne illustration de l'évolution de sa réflexion entre le travail préparatoire et la rédaction finale des

77. *Ibid.*, vol. II, p. 153-154.

78. *Ibid.*, vol. I, p. 111 : *inde quoddam chartularium vetustius extitisse, [...] non quidem confectum Basilii tempore, quo non credibile est Cartusiae Domum tot instructam fuisse instrumentis quot suffecissent ad conflandum chartularium, sed paulo ante tertii decimi seculi medium, quo vicinae Cartusiae, ut sunt Domus Portarum, Majoraevi, Durbonis, Allionis et Vallis S. Hugonis suorum documentorum in chartularia, quae integra etiamnum habentur, cogendorum satagisse probantur.*

Annales en est son appréciation de la réception par les frères de la Chartreuse des donations sur les vallées de Currière. Dans la copie qui en est faite à la fin du Ms.3 Rés. de la bibliothèque municipale de Grenoble (couramment dénommé « bible de Notre-Dame de Casalibus »), la mission confiée au frère Othmar pour recevoir ces donations est datée de 1109⁷⁹. C'est cette date que Ch. Le Couteulx prend d'abord en compte lorsqu'il annote une première fois le calendrier-nécrologe⁸⁰. Mais lorsqu'il procède à la rédaction définitive des *Annales*, il place cette réception de donation sous l'année 1129, tout en ajoutant cette date après celle de 1109 dans la note qu'il avait d'abord écrite directement sur le calendrier-nécrologe⁸¹. C'est donc qu'il a eu recours entre temps à la notice originale retraçant l'ensemble de ces donations, notice qui donne 1129 comme date de la mission d'Othmar⁸².

Il lui arrive également de formuler quelques remarques d'ordre diplomatique. Ainsi souligne-t-il qu'il dispose des deux morceaux de la charte-partie (par A, B, C) au moyen de laquelle le chapitre général de Chalais avait concédé, vers 1182, une association de prières à un donateur (le chanoine de Romans Gaufred de Chatte)⁸³. De même il décrit le sceau appendu à une charte de l'église de Reims souscrite par celui qui était alors le chancelier Bruno, sur la base de la description qui lui en a été transmise par un moine du Mont-Dieu⁸⁴.

79. BMG, Ms. 3 Rés., f. 234r.

80. *Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse...*, *op. cit.*, p. 31 (f. 1r) et p. 68 n. 1.

81. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 322.

82. Arch. dép. de l'Isère, 4H1 (cote Baudot n° 4), éd. par Bernard BLIGNY, *Recueil des plus anciens actes de la Grande-Chartreuse (1086-1196)*, Grenoble, imprimerie Allier, 1958, n° XV, p. 37.

83. *Annales...*, *op. cit.*, vol. II, p. 507 : *Utramque Cartulam habemus, quae simul juncta, per medium habet tres apices, videlicet A. B. C ; et a tergo trium istarum literarum sequens versus eodem caractere legebatur : « Si conjungatur pars parti, vera probatur. »*

84. *Ibid.*, vol. I, p. xxv. La charte, aujourd'hui disparue, a été éditée à partir de l'histoire de dom Marlot par Patrick DEMOUY, *Actes des archevêques de Reims*

Il prête également attention à l'écriture des documents. Ainsi, pour identifier les deux Hugues inscrits au nécrologe de la Chartreuse, l'un comme l'autre qualifié de *sacerdos et monachus*, il établit une différence entre le premier, inscrit aux nones de mai (7 mai) en toute première main, et un autre, inscrit sous le XII des calendes de novembre (21 octobre), d'une main certes « très ancienne » mais qu'il estime plus tardive. Sur la base de cette analyse paléographique, il conjecture l'identification du premier à Hugues dit « le Chapelain », compagnon de Bruno, et du second au prieur Hugues, qui succéda un bref temps à Guigues, de 1136 à 1138-39⁸⁵. De même il estime l'écriture du manuscrit du Mont-Dieu où étaient copiés les actes du premier chapitre général contemporaine de ce même chapitre⁸⁶. Il note aussi, à propos de l'obit de l'évêque de Langres Gautier, inscrit au nécrologe de la chartreuse de Lugny, qu'il est écrit de la même main que la charte de fondation accordée par le même évêque à cette chartreuse⁸⁷.

Il n'est pas insensible non plus à l'agencement interne des documents. Il relève ainsi que les formulaires des premières donations (ou « fondations ») à Durbon et au Val-Saint-Hugon sont identiques à ceux de l'acte récapitulant les premières donations à la Chartreuse, ou que les actes des chapitres généraux du XIII^e siècle ne comportaient pas les

d'Arnoul à Renaud II, 987-1139, thèse dactylographiée, Université de Nancy II, 1982, t. II, n° 51, p. 164-165.

85. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 345 : *In primo Cartusiae Calendario duo Hugones reperiuntur, ambo dicti monachi et sacerdotes, quorum unus ad duodecimum Calendas Novembris describitur eadem manu ac sancti Patriarchae Brunonis obitus ; unde conjicimus hunc esse nostrum Capellanum. Alter quinto Nonas Maii designatur, sed alio caractere, licet vetustissimo ac multum simili caracteribus quibus exaratum est quoddam ad Guigonis Consuetudines Supplementum.* Pour la reproduction de ces obits, voir *Le nécrologe primitif...*, *op. cit.*, p. 40-41 et 54-55.

86. *Ibid.*, vol. I, p. 6 : *ex Montis Dei codice [...] eodem, ut ex caractere apparet, tempore conscripto.*

87. *Ibid.*, vol. II, p. 340 (sous l'année 1170) : *in eodem caractere quo literae dotales exarato.*

désignations de prieurs et autres officiers⁸⁸. Scrupuleux, il indique aussi qu'il n'a pu consulter le nécrologe de la chartreuse de Meyriat, déclaré perdu par le prier, et que celui-ci ne pouvait être très ancien puisque les millésimes des dates de décès y étaient portées⁸⁹.

Citations

La stricte structuration par année commandée par le genre annalistique conduit Ch. Le Couteulx à sectionner les documents qu'il utilise. Ainsi les chroniques *Magister* et *Laudemus* sont intégralement retranscrites, sous les diverses années auxquelles prennent place les événements qu'elles rapportent, formant ce que dom Wilmart appelait une « mosaïque »⁹⁰. De même les éloges funèbres du « rouleau des morts » de Bruno sont-ils tous cités, au moins partiellement, en un endroit ou un autre des *Annales*. L'une des versions de la *Vita* d'Antelme a aussi été intégralement transcrite, répartie sous diverses années⁹¹.

Comme l'a relevé James Hogg, il est assez commun de critiquer les copies faites par Ch. Le Couteulx, ainsi de la part de B. Bligny ou dom Laporte, alors qu'en réalité, lorsque ces copies sont faites *in extenso*, elles sont en général très fidèles au document copié, avec des graphies latines ou des impositions de majuscules évidemment propres à l'époque de l'historien⁹². Il a même le souci de rendre compte de la manière la plus fidèle du texte qu'il cite, sans éluder certains problèmes de lecture : ainsi, à propos d'une bulle d'Alexandre III adressée au prier de la Chartreuse Guigues [II], il signale que l'original désigne le destinataire sous la lettre « H. »⁹³.

88. Formulaires : *Ibid.*, vol. I, p. 207, pour Durbon, p. 379 pour le Val-Saint-Hugon. Actes des chapitres généraux : *Ibid.*, vol. IV, p. 139.

89. *Annales...*, *op. cit.*, vol. II, p. 12.

90. André WILMART, art. cité, p. 79 n. 8.

91. Voir J. PICARD, *op. cit.*, introduction, p. 78*-80*.

92. Voir à ce sujet *The Statuta Jancelini 1222*, vol. 1, *Part I. Manuscript of the Charterhouse of Glandier*, éd. J. HOGG, Salzburg, FBAA (AC, 65/1), 2015 « Introduction », p. 18.

93. *Annales...*, *op. cit.*, vol. II, p. 412. Dom le Couteulx en conclut à une erreur du scribe et s'en remet à l'autorité des *Antiqua Statuta*, qui copient cette

La plupart des documents qui rapportent des actes juridiques uniques sont en général cités en une seule fois et *in extenso*. Il faut cependant souligner les omissions des descriptions de limites dans les citations des sources les incluant. Ces omissions, remarquées de manière ponctuelle par Bernard Bligny et dom Dubois, sont en fait systématiques quand il s'agit de documents pontificaux. C'est d'autant plus étonnant que dom De Couteulx n'ignorait certainement pas l'importance de ces limites pour le genre de vie cartusien⁹⁴. Au chapitre des défauts du travail de l'historien chartreux, il faut aussi ranger les abréviations de formules d'invocations et surtout de listes de témoins, qu'il estimait peut-être trop nombreux ou de maigre importance sociale. Il a aussi procédé à la réécriture de deux paires d'actes de donations à la Grande Chartreuse, la première concernant Bovinant, la deuxième la vallée de l'Oursière, qui toutes deux ont donné lieu, dans les manuscrits 4GEN7 et 4GEN6, donc aussi dans l'impression de 1887-1890, à des présentations compilées, sous la forme d'un seul acte pour chacun de ces espaces. Cette réécriture a eu lieu très délibérément, puisque la première rédaction copiée dans le Ms. 211 Rés. de la bibliothèque municipale de Grenoble, comme la première impression faite à la Correrie en 1687-1690, qui en est dérivée, reprennent les

bulle et qui, rédigés par les chartreux sept décennies plus tard, lui donnent comme destinataire le prieur Guigues [II]. Édition par B. BLIGNY, *Recueil...*, *op. cit.*, n° XXXI, ici p. 89 (avec la graphie originelle *Hugoni*, voir *ibid.*, n. 1).

94. Il n'y a que deux exceptions à cette omission des limites : la citation *in extenso* des limites d'Oujon dans un diplôme impérial de 1178 : *Ibid.*, vol. II, p. 438 ; celle des limites de Gairach dans un acte de l'évêque de Gürk en 1209 : *Ibid.*, vol. II, p. 336. Sur l'omission des limites dans diverses copies de dom le Couteulx, voir B. BLIGNY, *Recueil...*, p. 52 note a (bulle d'Innocent II à la Chartreuse, en 1133) et J. DUBOIS, « Moines et monastères du Bugey », p. 27 n. 53 (bulle du même pour Portes en 1136) et ID., « Le domaine de la chartreuse de Meyriat », p. 462 n. 6 (bulle du même pour Meyriat en 1137). Seul le passage en revue de l'intégralité des descriptions de limites de chartreuses ici effectué permet de confirmer ce que dom Dubois désignait d'une manière un peu hâtive comme une « mauvaise habitude » de dom Le Couteulx (« Les limites des chartreuses », p. 88 n. 3).

teneurs des quatre actes en les différenciant⁹⁵. Enfin il a assigné de manière très indulgente et imprécise un passé chartreux à des évêques des provinces de Lyon, Vienne et Besançon aux XII^e et XIII^e siècles⁹⁶.

Datations

De manière générale, Ch. Le Couteulx ne présente guère les raisons qui le conduisent aux datations de documents non datés. Il est cependant une datation approximative dont il parle longuement, celle de la rédaction de la chronique *Laudemus*. Dans un premier temps il constate le côtoiement, dans le manuscrit Colbert n° 3806 (aujourd'hui le ms. latin 5654A de la bibliothèque nationale de France), de la chronique *Laudemus* et du traité *De Origine et Veritate perfectae Religionis*. Il place ensuite la rédaction de ce traité à l'époque de dom Boson, prieur (v. 1278 à 1313) mais qui fut sans doute moine dès le milieu du XIII^e siècle. Il excipe également de l'autorité d'Étienne Baluze pour attribuer à l'ensemble du manuscrit une date de composition située vers le mitan du XIII^e siècle. Il attribue ainsi à la rédaction de la chronique une datation haute, en amont de 1240. Ceci lui permet enfin d'avancer que l'auteur de la chronique aurait pu vivre à la fin du XII^e siècle, prendre avis des « plus anciens pères » (*ab antiquioribus patribus*), dont certains auraient pu être disciples de Bruno (en prenant entre autres comme exemple Artaud, devenu prieur d'Arvières à l'époque de d'Antelme, vers 1140, et décédé en 1206). Ce raisonnement est en réalité guidé par une démarche

95. Actes concernant Bovinant : *Annales...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 187. Copies séparées dans le Ms. 911 Rés. de la bibliothèque municipale de Grenoble aux pages 31-32 et 32-33, dans l'éd. de 1687-1690, p. 131. Édition des deux actes dans B. BLIGNY, *op. cit.*, n° VII, p. 20-22 et n° VIII, p. 22-24. Actes concernant l'Oursière : *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 180. Copies partielles mais séparées de chacun des actes dans le Ms. 911 Rés. aux pages 67 et 68, dans l'éd. de 1687-1690, p. 128. Édition des deux actes dans B. BLIGNY, *op. cit.*, n° XIII, p. 32-34 et n° XIV, p. 34-35.

96. Voir à ce sujet S. EXCOFFON, « Les chartreux évêques dans les Alpes du nord, XII^e et début du XIII^e siècle » dans les actes du colloque *Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du nord (V^e - XV^e siècle)*, éd. Noëlle DEFLOU-LECA et François DEMOTZ, à paraître aux presses de l'Université de Rennes.

visant à démontrer la possibilité que l'*anastasis* du docteur parisien, un épisode avec lequel il prend pourtant ses distances, ne soit pas une légende mais le résultat d'un témoignage transmis, moyennant une seule génération intermédiaire, au rédacteur de la chronique, lequel aurait recueilli l'épisode « selon la narration orale de ceux qui avaient connu les compagnons de Bruno »⁹⁷.

En règle générale cependant Ch. Le Couteulx est soucieux que son récit soit articulé autour de dates précises : ainsi a-t-on vu qu'il souhaitait ôter du début de l'année 1110 la citation de deux chartes relatives à la vallée de l'Oursière car elles étaient difficiles à dater. Il lui arrive aussi de prêter une grande attention aux indications de dates qui peuvent se trouver dans certaines chartes : il prend ainsi parti pour assigner la date de 1097 à la rédaction de la charte de confirmation épiscopale de confirmation des premières donations aux frères de la Chartreuse, en justifiant cette position par l'emploi de l'imparfait et la possibilité d'une présence d'Hugues I^{er} à Grenoble à cette date (voir Annexe 5)⁹⁸. De même, à propos d'une charte non datée relatant la fermeture d'une mine de fer à Bovinant, il reconnaît la difficulté de lui attribuer une date certaine (*sed certum datae Chartae tempus penitus est difficillimum astruere*) : pour lui l'évêque, juge du conflit, peut tout aussi bien être Hugues II (1132-1147) que Hugues I^{er} (1084-1132) ; il place cette charte sous l'année 1138, car la donation initiale a été faite bien auparavant, le conflit ayant pu se dérouler selon lui sous le priorat de Guigues († 1136) ou de son successeur Hugues (1137-1138), voire de son successeur

97. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. XLVII-XLIX. La démonstration se termine par : *Itaque cum noster Anonymus* [l'auteur de la chronique *Laudemus*] *hanc Historiam exscriperit ex ore narrantium, qui Brunonis socios noverant [...]* (*Ibid.*, p. XLIX).

98. *Ibid.*, vol. I, p. 10-11 et p. 102. Dans une première rédaction, il datait cette charte de 1086 : BMG, Ms. 211 Rés., t. I, p. 212-214 et impression de 1687-1690, Y10(3), p. 52. Sur la date de rédaction de cette charte, pour laquelle les deux dates de 1086 et 1097 restent également envisageables, voir S. EXCOFFON, « À propos des plus anciens actes de la Grande Chartreuse : tradition diplomatique, datation, interprétation », *Die Kartäuser im Blickpunkt der Wissenschaften*, éd. Hermann Josef ROTH, Salzbourg, FBAA (AC, 310), 2015, p. 188-209, ici p. 199-200 et 205.

Antelme (1139-1151), une date ultérieure n'étant guère envisageable (*non vero serius*)⁹⁹.

Il lui arrive néanmoins d'assigner, sans véritable justification, des dates précises à des chartes ne comportant aucun élément interne de datation : ainsi place-t-il les chartes de Guirfred de Beaumont à propos de Bovinant en 1105, puis en 1108, puis en 1112¹⁰⁰. De même il n'a pas toujours été très attentif aux dates traditionnelles de fondations des plus anciennes chartreuses, transmises par des sources dont la tradition mériterait une critique attentive (ainsi pour Meyriat ou pour le Val-Saint-Hugon).

Interprétations

Ch. Le Couteulx construit des interprétations qui corroborent, autant que faire se peut, l'histoire traditionnelle de l'ordre. C'est très net à propos de l'*anastasis* du docteur parisien.

Mais il manifeste une grande prudence à propos de certaines affirmations : ainsi à propos de la possibilité que Bruno ait étudié ou même enseigné à Paris¹⁰¹. Il prend également une certaine distance à l'égard du récit relatif au « miracle de Capoue », où il interprète prudemment l'apparition de Bruno au comte comme un songe ou un fantôme¹⁰². Il est également très nuancé dans sa présentation de la « tradition » issue de la chartreuse de Meyriat, qui voit dans Étienne de Bourg (compagnon de Bruno) le premier prieur de cette chartreuse :

99. *Ibid.*, vol. I, p. 436 : [...] *sed certum datae Chartae tempus penitus est difficillimum astruere. Rupis donatio a pluribus annis jam facta fuerat ; postea sub Guigone Priore Cartusiae, orta est dissensio inter incolas villae Cartusiae, ut alibi diximus : unde patet quod ultima haec dissensio mota sit temporibus ejusdem Guigonis vel Hugonis ejus successoris, aut etiam S. Antelmi, non vero serius [...]*

100. 1105 : BMG, Ms.211 Rés., p. 31-32 et 32-33 et impression de 1687-1690, Y10(3), p. 123. Placement sous l'année 1108 prévu dans une annotation de la même impression, Y10(4), p. 123. Placement sous l'année 1112, sous une forme abrégée : GC, Ms. 4GEN7, 1^{re} liasse, p. 277 et éd. imprimée des *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 187.

101. Voir *supra*, n. 63.

102. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 116.

« La tradition est reçue auprès des Meyriaciens que le premier prieur [de Meyriat] fut Étienne de Bourg, l'un des compagnons de S. Bruno [...] Qu'un Étienne fut envoyé de la Chartreuse à Meyriat est plus que certain ; la conjecture est donc assez valide et nous n'osons pas combattre une tradition meyriacienne qui n'est pas sans fondement.¹⁰³ »

Sa circonspection est plus manifeste encore quant à la possibilité qu'un autre prieur de Meyriat, nommé Étienne et attesté en 1136, puisse être Étienne de Die, également compagnon de Bruno :

« D'un certain Étienne qui présidait cette même chartreuse [de Meyriat] en 1136, certains ont affirmé qu'il n'était autre que l'Étienne surnommé "de Die" dans la Vita de S. Bruno : nous n'osons pas cependant affirmer que ceci ne soit pas incroyable.¹⁰⁴ »

De même il retranscrit intégralement une *Vita* de Pons, évêque de Belley (de v. 1124 à v. 1133), également issu de Meyriat, tout en soulignant que l'auteur n'est pas un contemporain, que cette *Vita* était inconnue avant que S. Guichenon ne la cite, qu'elle comprend des indications incongrues comme la mention de la charge de vicaire, laquelle n'existe pas encore chez les chartreux à l'époque de Pons¹⁰⁵. Il reste très prudent aussi sur la possibilité qu'un Bernard chartreux ait pu être cardinal de Saint-Chrysogone à l'époque d'Innocent II, en étudiant la succession des détenteurs de ce titre cardinalice¹⁰⁶.

Il est parfois assez critique également à propos de certains documents. Ainsi, à propos du diplôme du comte Roger I^{er} de Calabre en 1098, dont

103. *Ibid.*, vol. I, p. 214 : *Traditio est apud Majorevenses recepta, Protopriorem hunc fuisse Stephanum Burgensem, unum e S. Brunonis sociis [...] Quemdam Stephanum e Cartusia illuc missum fuisse certissimum est ; unde satis valida est conjectura, Majorevensium traditionem, quam non audemus oppugnare, non carere fundamento.*

104. *Ibid.*, p. 227 : *Quidam Stephanus iterum praeerat anno 1136 eidem cartusiae, ut ibi videre est, quem quidam autumant esse alium Stephanum Diensem cognominatum in Vita S. Brunonis : quod licet non sit incredibile tamen asserere non audemus.*

105. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 459-465, remarques critiques p. 465.

106. *Ibid.*, vol. I, p. 437. Il n'écarte cependant pas complètement cet éventuel cardinalat, un bref temps après 1133.

il a été depuis démontré qu'il s'agissait d'un faux, il note l'incohérence dans la construction, notamment l'éloignement entre l'annonce du millésime et celle du mois (écart qui laisse place à l'attestation par le comte de son compagnonnage avec Bruno lors du siège)¹⁰⁷. Il manifeste aussi un doute certain quant à la présence de Calixte II à la cérémonie de consécration de l'autel de l'abbaye de Saint-Antoine, placée par l'historien Antonin Aymar Falco en avril 1119¹⁰⁸.

Il envisage par ailleurs des hypothèses dignes d'intérêt. Ainsi évoque-t-il la possibilité (d'après des manuscrits du Mont-Dieu qu'il n'identifie pas) que l'évêque Rangier, qui compte au nombre des rédacteurs des *tituli* décernés à Bruno, ait été archevêque de Reggio plutôt qu'évêque de Lucques¹⁰⁹. Il est aussi le premier à établir la possibilité d'une identité entre les gyrovagues peuplant les vallées de Currière avant 1129 et les laïques « instables et querelleurs » dénoncés dans la lettre de Bruno à ses frères de Chartreuse¹¹⁰.

Il effectue aussi des déductions très claires. Ainsi, à propos du titre funèbre de l'église cathédrale de Reims, il conclut que Bruno a réellement étudié dans cette église, dont il est dit *alumnus*, contre les interprétations qui voudraient faire de lui un élève des écoles parisiennes¹¹¹. Il établit qu'Étienne de Muret, même s'il était allé en Italie du sud, n'a pu prendre exemple sur l'ermitage de Bruno, puisqu'il fonde son ermitage limousin avant que Bruno ne s'installe en Calabre¹¹². Et, bien avant les travaux de dom Dubois au XX^e siècle, il souligne que la fixation de *termini* est une marque distinctive de l'ordre et que les premières chartreuses s'en sont sans doute toutes dotées. Sur le même thème des *termini* il souligne

107. *Ibid.*, vol. I, p. 114. Sur ce document, voir en dernier lieu Annick PETERS-CUSTOT, *Bruno en Calabre. Histoire d'une fondation monastique dans l'Italie normande. S. Maria de Turri et S. Stefano del Bosco*, Rome, École française de Rome (CEFR, 489), 2014, p. 370-375.

108. *Annales...*, *op. cit.*, vol. I, p. 231.

109. *Ibid.*, vol. I, p. XIX. L'hypothèse a été récemment ravivée par A. PETERS-CUSTOT, *op. cit.*, p. 378 n. 4.

110. *Ibid.*, vol. I, p. 89.

111. *Ibid.*, vol. I, p. VIII-IX.

112. *Ibid.*, vol. I, p. 77.

également que les interdictions de possessions formulées n'étaient pas exclusives de toute possession hors des *termini* mais concernaient seulement certains types de possessions ou revenus¹¹³.

Enfin, il ne fuit pas la discussion et présente les questions qui lui posent problème, avec des propositions de solutions. Il discute ainsi de savoir comment Antelme, simple moine de Portes et non encore évêque, a pu agir en faveur d'Alexandre III (comme le rapporte sa *Vita*)¹¹⁴. Il pose la question de savoir si l'évêque Jean de Grenoble a pu être en charge de v. 1164 à 1219, soit pendant 65 ans¹¹⁵. Il aborde aussi le problème que pose l'insertion des établissements de moniales chartreuses dans les institutions de l'ordre, en étudiant de manière très fine, à l'aide d'un faible nombre de documents dignes de confiance, la succession des hommes placés par l'ordre auprès d'elles (convers et chapelains, puis prieurs, puis vicaires)¹¹⁶.

Sur ces points comme sur beaucoup d'autres, nous lui sommes redevables, encore aujourd'hui, d'avoir posé les termes des discussions et d'y avoir apporté des éléments souvent substantiels de réponse. En ce sens Ch. Le Couteulx se révèle comme un digne émule de dom Mabillon et de la « nouvelle histoire » qui émerge à son époque.

V. Le legs

Compte tenu de l'abondance et de la diversité des sources utilisées, l'apport des *Annales* de Ch. Le Couteulx est donc important, non seulement pour l'histoire des chartreux, mais aussi pour celle des régions où ils étaient le plus implantés. Avant même l'impression des *Annales* en 1887-1890, le travail de Ch. Le Couteulx fut donc utilisé sous ses diverses formes. L'un des manuscrits conservés à la Grande Chartreuse fut utilisé par des érudits ou historiens, notamment pour les plus anciennes chartes. Parmi ces utilisateurs, le plus notable est le chartreux

113. *Ibid.*, vol. I, p. 307.

114. *Ibid.*, vol. I, p. 191.

115. *Ibid.*, vol. III, p. 77 et p. 436.

116. *Ibid.*, vol. IV, p. 230-231. Sur les moniales chartreuses, voir S. EXCOFFON, « Note sur les établissements de moniales chartreuses au Moyen Âge », *Bulletin du CERCOR*, n° 39, 2015, p. 117-158.

Benedetto Tromby, dont l'œuvre, imprimée de 1771 à 1779 à Naples, fut longtemps le principal vecteur de la connaissance de l'histoire de l'ordre¹¹⁷. L'érudit dauphinois Gabriel Brizard l'utilise à la fin du XVIII^e siècle dans sa *Généalogie de la maison de Beaumont*, Albert du Boys dans sa *Vie de saint Hugues* parue en 1837¹¹⁸. Le Ms.211 Rés de la bibliothèque municipale de Grenoble (la première mise au propre des *Annales*, base de l'impression de 1687-1690) fut également utilisé, à la fin du XIX^e siècle, par l'érudit Émile Pilot de Thorey, dans son étude sur les prieurés du diocèse de Grenoble¹¹⁹. Quant aux *Annales* imprimées à la Correrie en 1687-1690, elles furent utilisées au moins une fois, à la fin du XVIII^e siècle, par Philibert Brun, un jésuite qui rédigea un manuscrit d'*Éclaircissements sur l'histoire du Dauphiné*¹²⁰.

Divers ouvrages publiés avant 1887-1890 éditèrent des sources par ailleurs copiées dans les *Annales* encore manuscrites¹²¹. L'apport de

117. *Storia critico-cronologica diplomatica del patriarca S. Brunone e del suo ordine cartusiano compilata dal p. d. Benedetto Tromby*, Naples, 10 t., 1773-1779. Sur B. Tromby, voir dans ce volume l'étude de Tonino CERAVOLO.

118. Gabriel BRIZARD (abbé), *Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné*, Paris, impr. du cabinet du roi, t. 2, *Preuves*, p. 6-7 (copie de l'acte de donation de l'alpe de Bovinant par Guifred de Beaumont, [1104]-[1118]). Albert DU BOYS, *Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble*, Paris, Debébourt, 1837, p. 88 n. 1.

119. Émile PILOT DE THOREY, *Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble...*, publié dans *Bulletin de la société statistique de département de l'Isère*, 3^e série, t. XII, Grenoble, Maisonville et fils, 1884, p. 38 et n. 2, p. 212 et n. 2, p. 299 et n. 1 et 3, p. 301 et n. 2.

120. Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 906 Rés. (anciennement Delandine, ms. 800), 2^e partie, f. 241r-243r. Ce ms. de Philibert Brun fut en partie publié par l'érudit Henri Pallias : H. PALLIAS, *Chartes extraites du ms. de Philibert Brun*, Grenoble, Prudhomme, 1866, p. 7-10 pour les trois actes qui proviennent des *Annales* imprimées.

121. Ainsi des chartes des Écouges, éditées dans *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, vol. I, Abbé AUVERGNE (éd.), *Le cartulaire de Saint-Robert et le cartulaire des Écouges*, Grenoble, imprimerie Prudhomme, 1865 ; des chartes copiées dans les cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, éditées dans

l'impression des *Annales* de 1887 à 1890 fut cependant très substantiel, pour l'histoire de l'ordre comme pour celle des régions où les premières chartreuses sont implantées. En effet, au moment de leur parution, beaucoup de documents restaient inédits, les registres relatifs au Genevois ou à la Savoie ayant été réalisés sans leur aide¹²². Après l'impression les chartes citées dans les *Annales* et relatives au Dauphiné sont intégralement répertoriées dans le *Regeste dauphinois* d'Ulysse Chevalier¹²³. Les *Annales* imprimées demeurent donc la principale référence jusqu'en 1958 pour les plus anciennes chartes ou notices relatives à la Grande Chartreuse, jusqu'en 1970 pour l'édition des plus anciens chapitres généraux¹²⁴. Encore aujourd'hui l'édition des *Annales* imprimées à la fin du XIX^e siècle permet l'accès à des documents dont les originaux ou des copies anciennes existent toujours mais qui n'ont pas encore été l'objet d'éditions scientifiques, ainsi de chartes du XIII^e au XV^e siècle, principalement relatives à la Grande Chartreuse, Currière et Chalais, qui sont copiées dans les deux cartulaires de la Chartreuse encore existants, le *Novum Cartularium* (XIV^e siècle) et le *Magnum Cartularium* (début du XV^e siècle), ou bien de certains passages de la chronique *Quoniam* absents de l'édition réalisée par dom Martène à partir d'un manuscrit liégeois. Elles demeurent enfin pour l'instant le plus ancien témoin de certains documents médiévaux, en particulier les chartes issues du cartulaire de la chartreuse de Portes, semble-t-il définitivement perdu,

Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits Cartulaires de Saint-Hugues, éd. Jules MARION, Paris, Imprimerie impériale, 1869; des chartes du Val-Saint-Hugon dans E. BURNIER, *La chartreuse du Val-Saint-Hugon en Savoie*, Chambéry, Puchod, 1869 (Mémoires de l'académie impériale de Savoie, 2^e série, t. XI); des chartes de Portes dans *Cartulaire lyonnais. Documents inédits...*, recueillis et publiés par M.-C. GUIGUE, t. 1, Lyon, Association Typographique, 1885.

122. *Regeste genevois*, Genève, 1866. *Regesta comitum Sabaudiae marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, curante Dominico CARUTTI, Turin, 1889.

123. *Regeste dauphinois*, 7 vol., 1912-1926.

124. Bernard BLIGNY, *Recueil des plus anciens actes de la Grande-Chartreuse, 1086-1196*, Grenoble, imprimerie Allier, 1958. James HOGG, *Die ältesten Urkunden der Kartäuser*, Berlin, 1970 (AC, 1).

ou la bulle papale donnée par Innocent II le 22 décembre 1133, qui confirme le *sacer ordo eremiticus cartusienis* et les limites de la Grande Chartreuse.¹²⁵

Quant aux documents que Ch. Le Couteulx n'a pas connus et qui auraient été découverts depuis son travail, ils sont à vrai dire peu nombreux, notamment pour le temps des origines. Il s'agit surtout de deux lettres d'Urbain II, l'une adressée à Bruno et Landuin, l'autre à l'archevêque de Lyon et à l'évêque de Grenoble, copiées dans un manuscrit de Camillo Tutini vers le milieu du XVIII^e siècle, les deux lettres ayant été éditées par B. Bligny et rééditées par B. Schilling¹²⁶. On pourrait ajouter une charte d'Oulx, si le Landuin « religieux homme anachorète » qui est nommé parmi les témoins est identifiable au successeur de Bruno¹²⁷. A partir du XIII^e siècle, il y a bien entendu tous les documents autres que ceux concernant la Chartreuse ou l'ordre et qui furent conservés ou copiés dans les chartriers des diverses chartreuses d'Europe, inconnus de Ch. Le Couteulx et qui constituent autant d'apports notables à la connaissance de l'histoire de l'ordre, de ces chartreuses ou des régions où elles étaient implantées.

Conclusion

125. La bulle d'Innocent II, intégralement citée par Ch. Le Couteulx à l'exception de la description des limites, était cependant déjà connue de Nicolas Molin, qui la cite très brièvement : Nicolas MOLIN, *Historia Cartusiana*, *op. cit.*, vol. I, p. 84.

126. B. BLIGNY, *Recueil...*, *op. cit.*, n° III, p. 11-12 et n° V, p. 15-16. Beate SCHILLING, « Zur Frühgeschichte der Kartäuser », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 2012, p. 53-89, ici n° 1, p. 86-87 et n° 2, p. 87-88. Sur la circonspection à avoir quant à l'usage de ces deux lettres, voir S. EXCOFFON, « À propos des plus anciens actes de la Grande Chartreuse », *art. cit.*, p. 191-193.

127. Giovanni COLLINO, *Le carte della prevostura d'Oulx*, Pignerol, Chiantore Marcarelli, 1908, n° XLV, p. 56-57 (en 1095) : *domino Landuino religiosissimo uiro anachorita*. Cette présence à Oulx pourrait permettre de placer le voyage de Landuin en Calabre vers 1095 et permettrait d'apporter une hypothèse de réponse à la question de savoir qui a ramené la lettre adressée par Bruno à ses frères de la Chartreuse.

La genèse de l'œuvre de Charles Le Couteulx illustre l'autonomie croissante de la rédaction proprement historique au sein de l'ordre, en même temps qu'elle témoigne de l'impossibilité pour celui-ci d'insérer ce travail dans ses propres plans.

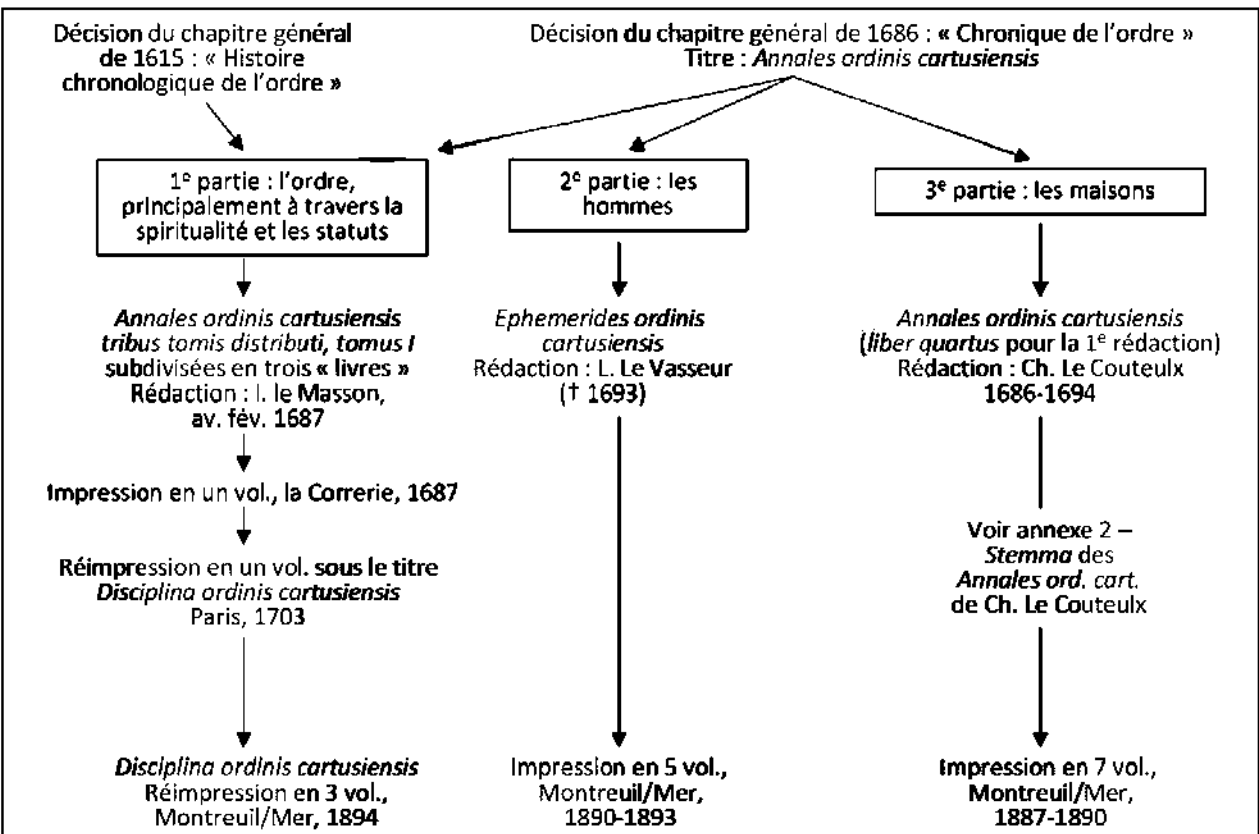
L'œuvre est d'un très grand apport pour la connaissance de l'histoire médiévale des chartreux et, au-delà, des régions dans lesquels ceux-ci se sont implantés, singulièrement les aires qui forment le berceau de l'ordre (Dauphiné, Savoie, Provence et comté de Bourgogne). Elle est remarquablement étayée par des sources très diverses et abondamment citées et constitue, dans sa version la plus aboutie (celle reprise dans l'impression de 1887-1890), un travail d'ensemble, où des raisonnements liés sont parfois menés à des centaines de pages de distance.

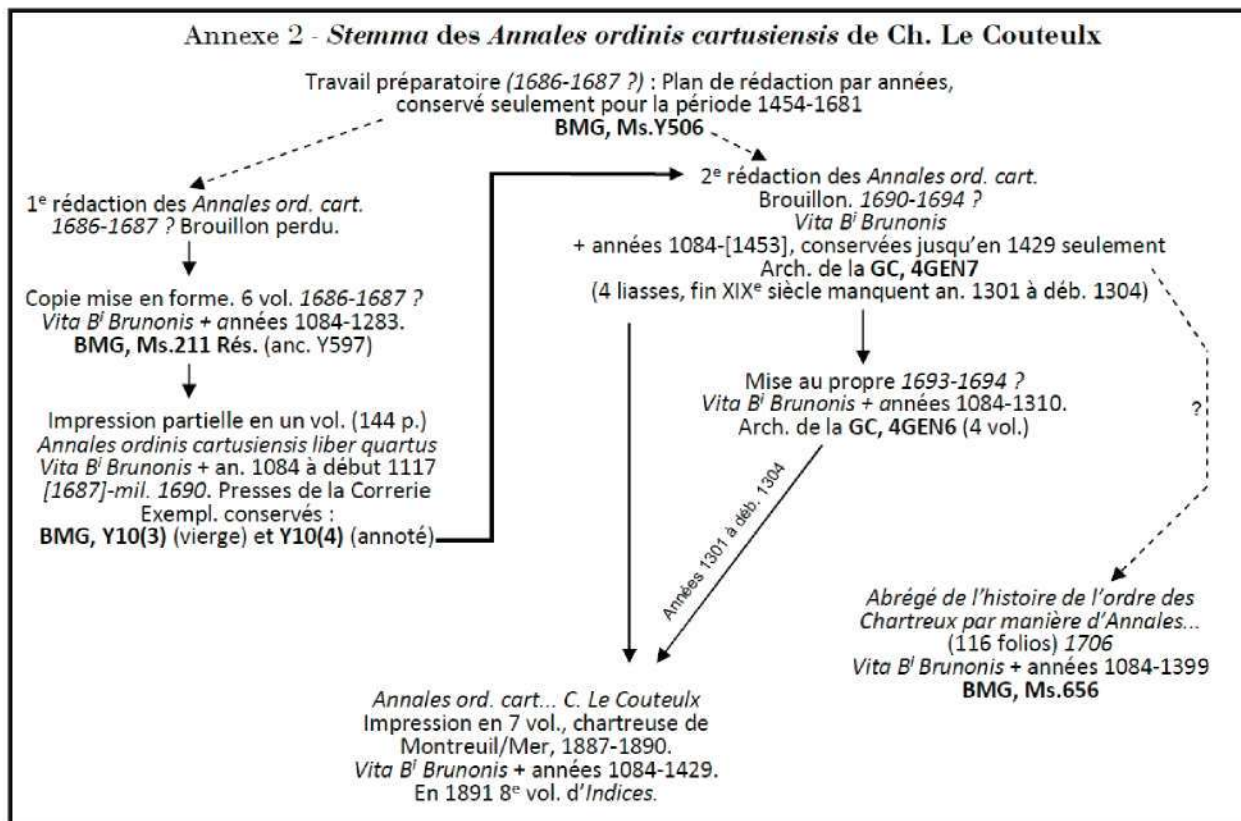
Armé d'une très vaste érudition et d'une méthodologie comparable à celle des savants mauristes, Ch. Le Couteulx présente toujours de façon précise les sources qui permettent d'étayer le discours historique, même s'il tente, comme tout historien, d'emmener son lecteur vers les conclusions qu'il juge les plus pertinentes. Contraint par les attentes de l'ordre, il se garde d'aller à l'encontre des traditions historiographiques les plus fortement ancrées (ainsi de l'*anastasis* du docteur parisien). Mais l'exposé critique laisse parfois poindre un certain scepticisme sur d'autres sujets (telles les traditions propres de telle ou telle chartreuse). Il est enfin tout-à-fait loisible d'apprécier son travail, dans la mesure où la très grande majorité des sources dont il disposait est encore accessible aujourd'hui : si quelques imperfections peuvent être relevées (ainsi de la suppression systématique des descriptions de limites de chartreuses dans les documents pontificaux qui en font état), il est à vrai dire très difficile de prendre en défaut sa rigueur historienne.

Sylvain EXCOFFON

*Maître de Conférences en histoire du Moyen Âge
Université Jean Monnet, Saint-Étienne
UMR CNRS 8584 LEM-CERCOR*

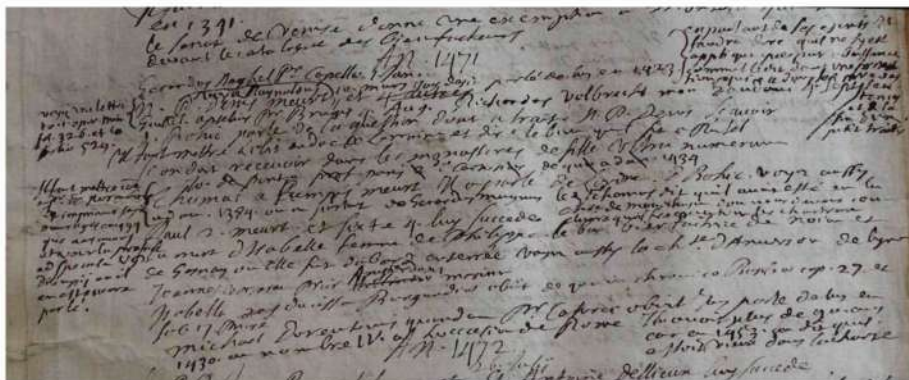
Annexe 1 - Les projets historiques des chapitres généraux de 1615 et 1686



Annexe 2 - *Stemma des Annales ordinis cartusiensis* de Ch. Le Couteux

Annexe 3 – L'année 1471 dans les brouillons préparatoires

Bib. municipale de Grenoble, ms. Y506, f. 12v



Transcription

An. 1471

Gerardus Naghel, prior Capellae [meurt] 1. Janv.

Notre père Denis [de Rijkel] meurt, 10 mars. J'ay déjà parlé de lui en 1423

[Note supralinéaire : « Voyez Raynaldus ».

[Note marginale droite : « En parlant de ses écrits il faudra dire qu'il ne s'y est appliqué que par obéissance comme il le dit dans une position qui est dans son livre des sentences et à la fin d'un petit traité, »]

[Note marginale gauche qui fait suite : « voyez une lettre tom. 1 opus min. fol. 326 et 10 folio 529 »]

Guillaume Asselin prior Brugis, [meurt] 4 august. Richard Volbrecht monachus Gandavi, [meurt] 4 sept.

Il faut mettre l'obit du duc de Lorraine et dire le bien qu'il fist à Retel.

Dom Bohic parle de la question dont a traité notre Père Denis, scavoir si on doit recevoir dans des monastères de filles *ultra numerum*.

[Barré :] Jo. de Ponte prof. Paris., 2^{do} Cartusiae, de quo ad an. 1434

[Note marginale droite renvoyant ceci à l'année 1494]

Thomas a Kempis meurt. Il a parlé de l'ordre.

[Note marginale droite et infralinéaire : « Dom Bohic. Voyez aussi ad. an. 1384 où en parlant de Gerardus Magnini ledit Thomas dit qu'il avoit esté en la chartreuse de Monichusen, d'où nous devons conclure qu'il

fréquentoit les chartreux »]

[Note marginale gauche : « Il faut mettre comme le prieur de Nuremberg a fait imprimer les ouvrages en 1494, que nous avons, et voir la [un mot] *ad specula V.P. Dyonisii* où il en est encore parlé. »]

Paul II meurt et Sixte IV lui succède.

La mort d'Isabelle femme de Philippe le Bon, bienfaitrice de Noion [Noyon] et de Gosnay où elle fust d'abord enterrée ; voyez aussi la chartreuse d'Anvers ou de Lyre

Johannes Versorai prior Amsterdam moritur.

Isabella ducissa Burgundiae obiit, de qua in *Chronico Basileae* cap. 27 et sub J. priore.

Michael Dorentonis quondam prior Caturci obiit

[Note marginale droite et infralinéaire : « Jay parlé de lui en 1430 au nombre iv, à l'occasion de Rome. Il avoit plus de 90 ans car en 1453 on dist quil estoit vieux dans la charte. »]

TABLE DES MATIÈRES

Sylvain EXCOFFON	
<i>Introduction</i>	7

FIGURES DE BRUNO

Pierrette PARAVY - Conférence introductive	
<i>1514 : la canonisation de saint Bruno dans l'ordre cartusien.</i>	
<i>Jalons pour la construction d'une mémoire</i>	17

Coralie ZERMATTEN	
<i>La construction de la figure de Bruno: considérations sur la création de l'image d'un père fondateur</i>	53

Philippe CASTAGNETTI	
<i>Saint Bruno et les chartreux, « solitaires d'Occident » : un topos hagiographique dans la France du Grand Siècle</i>	73

PLURALITÉS MÉMORIELLES

Audrey SULPICE	
<i>L'histoire de l'ordre à travers le Tombel de Chartrose dans les manuscrits du XIV^e siècle</i>	111
Meta NIEDERKORN	
<i>Historiographie als Produkt der Archivierung</i>	131

Magrit FRÜH	
<i>Johannes Modelius' Elegien De variis casibus ittingae und ihre Umsetzung in Bilder</i>	159

Alain GIRARD	
<i>Dom Le Masson et dom Berger: à propos des cartes de Villeneuve-lès-Avignon et de Marseille</i>	179

CHRONIQUES DES CHARTREUSES

Rinaldo COMBA	
<i>Certosini, "santa emulazione" e "malignantes": sulla cronaca quattrocentesca di Santa Maria di Pesio</i>	203

Tom GAENS	
<i>Speculum carthusianum. Carthusian historiographical texts as mirrors for reform and conversion</i>	225

Harald GODER	
<i>Die Chroniken der Kartausen der Provincia Rheni</i>	245

Estefania FERRER DEL RIO	
<i>Porta Coeli y los "anales" del Padre Civera</i>	261

Silvio CHIABERTO	
<i>La real certosa di Collegno in una cronaca certosina (1° metà del sec. XVII)</i>	295

GRANDS HISTORIOGRAPHES DE L'ORDRE

Serena SPANÒ	
<i>Surio, storico della santità? Il De probatis sanctorum historiis</i>	319

Josep-Vincent FERRE DOMINGEZ	
<i>Joaquin Alfaura († 1672) et Omnium domorum ordinis cartusiani...Origines</i>	341

Giancarlo COMINO	
<i>Carlo Giuseppe Morozzo e l'ordine certosino: erudizione e storia nel seicento</i>	373

Sylvain EXCOFFON
*Un historien chartreux au travail à la fin du XVIII^e siècle : Charles
le Couteulx et les documents médiévaux* 389

Tonino CERAVOLO
*«Raccogliendo monumenti antichi». Benedetto Tromby tra storia
“universale” dell’ordine certosino e storia particolare della certosa
di S. Stefano del Bosco* 435

RÉSURGENCES CONTEMPORAINES

Gérald CHAIX
*Science, nations, tradition. L’historiographie cartusienne entre
1871 et 1914* 479

Giovanni LEONCINI
*Dom Gabriele Maria Costa († 1944), studioso della vita e della
storia dell’ordine certosino* 511

James HOGG
*Kartausenforschung, ein Überblick zum Projekt der Analecta
Cartusiana* 537

Sylvain EXCOFFON, Coralie ZERMATTEN
Conclusion 547

Secrétaire d'édition
Coralie Zermatten

Imprimerie CIACO
Parc scientifique Einstein
Rue de Rodeuhaie 27
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
Numéro d'imprimeur : 95339

DÉPOT LÉGAL : JUIN 2017
IMPRIMÉ EN BELGIQUE

Alors que les chartreuses furent les creusets d'une abondante production historique et d'une ample construction mémorielle, aucun ouvrage n'a synthétisé jusqu'ici les avancées de la recherche à propos de cette thématique.

Ce volume apporte de nombreuses contributions inédites sur les chroniques et annales de l'ordre et de chacune des chartreuses au Moyen Âge, les grands travaux historiographiques des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que sur la mémoire de Bruno du Moyen Âge à aujourd'hui et la construction de la mémoire des chartreux à l'époque contemporaine.



20,00 euros

ISBN : 978-2-9546115-7-0



i6doc.com
la librairie des documents scientifiques